

Protection de la population



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISQUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION

21 / MARS 2015

Alertswiss

Nouveaux moyens de communication

Page 7

Denis Froidevaux, directeur du projet Protection de la population 2015+

«Il faut revoir le modèle de service de la protection civile»

Page 4



Communication en cas d'événement

Des canaux communs

Page 16

Coopération à Zurich

Mettre rapidement les biens culturels à l'abri

Page 20

Grisons

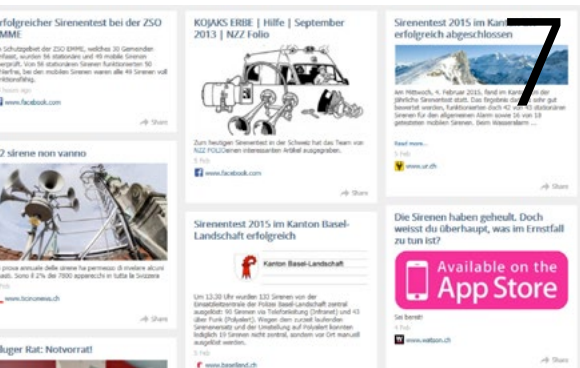
23 dangers naturels analysés

Page 29

www.protopop.ch

 **ALERTSWISS**

CONTENU



EDITORIAL 3

PERSONNALITÉ
«Il faut revoir le modèle de service de la protection civile» 4

Denis Froidevaux est un acteur de premier plan de deux réformes actuelles de la protection de la population: en tant que chef du Service de la sécurité civile et militaire, il met en œuvre la réorganisation de la protection civile vaudoise tout en dirigeant le projet national qui doit concrétiser la Stratégie de la protection de la population 2015+. Interview.

DOSSIER: ALERTSWISS
Nouveaux moyens pour communiquer avec la population 7

Un compte Twitter, un blog, un mur: tels sont les nouveaux canaux que l'OFPP utilisera désormais avec ses partenaires de la protection de la population pour communiquer sur les réseaux sociaux. Avant tout pour informer sur la préparation en cas d'urgence.

Préparation en cas d'urgence: Pierre ou Paul, cigale ou fourmi? 10

La protection de la population est un réseau. Pierre, Paul et leurs familles en font aussi partie. Ils ont un important rôle à jouer dans la préparation en cas d'urgence.

Nouvelles technologies, nouvelles perspectives 13

De nouvelles perspectives se présentent pour utiliser les nouvelles technologies à des fins de préparation et en cas d'événement.

Concept eCom: Des canaux de diffusion communs pour les cas d'urgence 16

Un concept montre à quoi ressembleront à l'avenir les canaux de diffusion utilisés en Suisse pour informer la population.

COOPÉRATION 19

INSTRUCTION 22

NOUVELLES DE L'OFPP 24

NOUVELLES DES CANTONS 27

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS 31

SERVICE 34

POINT FINAL 35

Chère Lectrice, cher Lecteur,

Le test des sirènes a eu lieu une fois de plus le premier mercredi de février. Comme chaque année, toutes les personnes se trouvant en Suisse ce jour-là ont pu se rendre compte de près ou de loin, bon gré mal gré, de ce qu'est la protection de la population dans notre pays. Afin d'éviter dans la mesure du possible toute peur inutile ou réaction inadéquate, l'OFPP veille, avec ses partenaires, à informer le public en amont. Et une fois de plus, le test des sirènes s'est bien déroulé et a rencontré un bon écho parmi la population.

Cette année, nous avons également profité de l'occasion qu'offre le test des sirènes pour annoncer le lancement d'Alertswiss: sous ce nom sont regroupés différents nouveaux canaux destinés à mieux informer la population sur les catastrophes et les situations d'urgence. Désormais, nous utiliserons systématiquement les réseaux sociaux à cette fin. Dans la présente édition de notre revue, nous vous présentons plus en détail ces nouveaux médias et nos projets dans ce sens.

«Nous voulons faire d'Alertswiss un canal commun à tous les partenaires de la protection de la population.»

Un point est essentiel pour assurer le succès à long terme d'Alertswiss: nous voulons en faire un canal commun à la disposition de toutes les organisations partenaires de la protection de la population. C'est pourquoi nous vous invitons à y participer activement: réagissez aux messages publiés, proposez-nous des améliorations, donnez-nous des idées pour la suite! Afin de pouvoir faire du blog d'Alertswiss une plateforme vivante, attrayante et incontournable, nous avons besoin de contributions intéressantes. N'hésitez pas à utiliser les nouveaux canaux pour communiquer sur vos tâches spécifiques ou ce qui vous tient à cœur. Nous sommes persuadés que le développement d'Alertswiss profitera directement à la population toute entière et à tous les partenaires impliqués.

Benno Bühlmann

Directeur de l'OFPP



Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud et directeur du projet Protection de la population 2015+

«Revoir le modèle de service de la PCi»

Denis Froidevaux est un acteur de premier plan de deux réformes actuelles de la protection de la population: en tant que chef du Service de la sécurité civile et militaire, il met en œuvre la réorganisation de la protection civile vaudoise tout en dirigeant le projet national qui doit concrétiser la Stratégie de la protection de la population 2015+. Il expose ici ses constats et ses priorités.

En tant qu'artisan des réformes en cours ou en préparation, où subsiste-t-il selon vous des lacunes dans la protection de la population?

J'ai l'intime conviction que dans ce pays, les compétences sont énormes et les moyens d'une grande qualité, même si le système est d'une rare complexité, fédéralisme oblige! Ce qui semble donc faire défaut, c'est d'une part une stratégie d'ensemble et, d'autre part, la simplicité, en particulier dans les structures de planification et de conduite. Aussi c'est seulement si nous sommes capables de faire preuve de flexibilité, d'efficacité et d'interopérabilité entre partenaires, entre cantons et Confédération et entre les différents cantons que nous aurons des chances de maîtriser la situation. Au niveau fédéral, il ne peut y avoir de place que pour un seul état-major de conduite civil. Autre exemple, le rôle du Mécanisme de consultation et de coordination du Réseau national de sécurité (MCC RNS) par

rapport à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Il y a là, de mon point de vue, un gros risque de doublons. Et puis comment passer sous silence la vision tubulaire très développée chez certains acteurs du système de protection de la population? Imaginer pouvoir, en 2015, régler seul, avec un état major particulier, des situations de crises, est un fantasme dangereux.

Benno Bühlmann, le nouveau directeur de l'OFPP, souhaite renforcer le rôle de coordination de son office. Est-ce une mesure nécessaire selon vous?

D'abord je lui souhaite la bienvenue et lui présente tous mes vœux de succès. Si j'ai un conseil à donner au nouveau directeur de l'OFPP, c'est qu'il n'oublie jamais que la protection de la population fonctionne quotidiennement du bas vers le haut et non l'inverse et que s'il veut influencer le système, il faut absolument respecter cette réalité.

La majorité des cantons attendent beaucoup du nouveau directeur s'agissant de l'avenir de la protection de la population et de la protection civile. Il faut que l'OFPP joue un rôle clef dans 3 domaines de base: les systèmes de conduite (informatique et communication), la définition et la mise en place d'une stratégie pour la protection de la population et la protection civile, et enfin le pilotage des éléments transversaux

Denis Froidevaux

Né en 1960, Denis Froidevaux est chef du Service de la sécurité civile et militaire et chef de l'Etat-major de conduite du canton de Vaud. Il préside la conférence romande des chefs de services de la protection de la population et des affaires militaires et dirige, depuis la fin 2013, le projet national Protection de la population 2015+. A l'armée, il porte le grade de brigadier. Depuis 2012, il est en outre président de la Société suisse des officiers.

Garde-forestier de métier, Denis Froidevaux est devenu par la suite officier de police et a complété sa formation par un diplôme de criminologie puis un master en gestion de risque et en administration publique. Il a assumé successivement les fonctions de commandant de la police de Montreux, de chef du Service des automobiles et de la navigation du canton de Vaud, de secrétaire général du Département de la sécurité et de l'environnement et de chef a.i. du Service pénitentiaire.

Denis Froidevaux est marié et vit à Chardonne (VD).



«Il n'est plus acceptable d'avoir en Suisse 26 profils de prestations de la protection civile.»

comme le matériel et les équipements ou encore les infrastructures protégées. Par ailleurs, l'OFPP doit aussi se repositionner horizontalement au sein de la Confédération et renforcer son rôle de coordination et de conduite.

Une réforme de la protection civile est en cours depuis longtemps dans votre canton. Où en est le projet aujourd'hui?

Notre objectif est de faire une protection civile plus petite, plus réactive, plus crédible, avec un profil de prestations étendu, avec une capacité à durer dans le temps, le tout à un coût stable. La loi révisée entre en vigueur progressivement depuis le début de cette année. La nouvelle organisation vaudoise comptera dix bataillons et un détachement d'action rapide équivalent à une compagnie renforcée. La protection civile devient ainsi une structure mobile, souple, dont le catalogue de prestations évolue sans cesse.

La protection civile vaudoise est-elle parée pour l'avenir, par exemple dans le cadre de la Protection civile 2015+?

En l'état actuel de mes connaissances du projet PCi 2015+, nous sommes totalement compatibles. Avec une nouvelle

structure, un nouveau concept matériel, de nouveaux équipements personnels, une doctrine d'engagement, un véritable état-major au niveau cantonal, oui nous serons outillés pour faire face aux futurs défis. Demeure réservée la nécessité de mieux collaborer au niveau romand. Et là, ce n'est pas gagné! Il reste en outre à régler un problème majeur, celui du modèle de service. En effet, d'une part la protection civile ne doit plus être la poubelle de l'armée en termes de recrutement et d'autre part, la durée du service doit être rallongée, en particulier pour les cadres. Et là j'aimerais être très clair: sans améliorer la formation et le savoir-faire de l'encadrement, aucune chance d'améliorer le niveau général de la protection civile!

«La protection civile ne doit plus être la poubelle de l'armée en termes de recrutement.»

J'ai le sentiment que chez certains, on néglige la force que représente cette organisation de milice. Se reposer entièrement sur l'armée est un leurre. Même si la réforme de l'armée (DEVA) apporte des améliorations substantielles en termes de profil de prestations et de disponibilité opérationnelle, il faut garder à l'esprit que globalement l'armée ne peut pas agir ou réagir partout simultanément.



«En matière de sécurité, l'échec n'est pas une option!»

ment. Les cantons doivent donc rehausser leur capacité opérationnelle, et le seul instrument qui bénéficie de cette souplesse est et restera la protection civile.

Vous êtes un acteur clé non seulement de la Stratégie de la protection de la population 2015+ mais aussi de l'armée. Quels sont les avantages de cette double position?

Je ne sais pas si je suis un acteur clé... tout au plus, j'essaie d'être un homme qui cherche à assurer une cohérence entre le discours et l'action, et qui s'engage. Oui, il y a des avantages à connaître les différentes facettes d'un système, cela permet de comprendre plus vite et mieux les acteurs clés et leurs arguments. L'inconvénient, c'est que l'on récolte deux fois plus de critiques mais pas deux fois plus de compliments!

Dans quelle mesure la Stratégie de la protection de la population 2015+ gagne-t-elle à avoir un chef de projet romand?

Il y a une plaisanterie répandue en Suisse romande à propos de la coexistence avec les Suisses alémaniques: si nous pouvons vivre ensemble, c'est parce que nous nous parlons mais ne nous comprenons pas! Pour rester sérieux, s'agissant d'un projet national, il n'y a pas de place pour des particularismes locaux ou régionaux. Alors être romand ne change rien à la mission.

Dans le cadre des votations, on dit souvent que les Romands attendent davantage de l'État. Qu'est-ce que cela signifie pour la protection de la population?

Il y a forcément des différences de perception et de vision entre Suisses alémaniques et latins, et c'est normal. C'est aussi une richesse d'avoir, dans notre pays, des mentalités

et des cultures différentes. Encore faut-il savoir en tirer profit et ne pas en faire des obstacles! Cela passe par le respect des minorités qui n'est, hélas, pas toujours de mise, ce qui renforce le risque de pensée monoculturelle. Cela étant je crois que le vrai problème réside plutôt entre grands et petits cantons, ou entre cantons urbains et cantons ruraux. Souvent, les petits cantons n'ont pas les ressources pour réaliser tous les projets nécessaires en matière de protection de la population. C'est là que la solidarité devrait jouer, mais encore faut-il qu'elle soit possible, ce qui n'est pas toujours le cas, du moins en Suisse romande, faute de soutien politique clair.

Qu'attendez-vous du projet Protection civile 2015+?

Il me semble qu'il faut en premier lieu disposer d'une stratégie d'ensemble en matière de protection de la population et subséquemment de protection civile! Une question essentielle réside dans le rôle de la Confédération et des cantons dans ce domaine. Veut-on le statu quo avec un rôle stratégique pour la Confédération et tactique pour les cantons, ou la Confédération veut-elle assumer un rôle tactique? Un autre point essentiel est qu'il ne saurait y avoir de concurrence entre les troupes de sauvetage militaire et la protection civile.

Et puis il faudra décider une fois pour toutes si l'on veut faire de la protection civile un réel instrument de la politique de sécurité et lui donner enfin les moyens de remplir ses missions? Si la réponse est oui, alors il faudra revoir le modèle de service, le concept logistique et le concept de l'instruction et créer des concordats régionaux.

Pour ma part je demeure convaincu qu'au niveau des cantons la protection civile doit gagner en crédibilité et en efficacité. Il n'est plus acceptable d'avoir 26 profils de prestations en Suisse. De deux choses l'une: soit les cantons sont en mesure de respecter les critères fédéraux contenus dans le projet PCi 2015+, soit il faut que la Confédération agisse. Cela étant, je crois profondément aux vertus du dialogue et du consensus. C'est par ce biais que naissent les meilleures solutions. En matière de sécurité, l'échec n'est pas une option! Alors au boulot et faisons la protection civile dont on a besoin et pas celle dont on a envie! Nous avons besoin d'une réforme de la protection de la population et de la protection civile appropriée, pour disposer d'un système moderne qui soit simple et souple. Il faut maintenant passer de la parole aux actes. «Gemeinsam, insieme, ensemble»: voilà la clef du succès, et ce succès dépend de nous tous!

Interview:

Pascal Aebischer

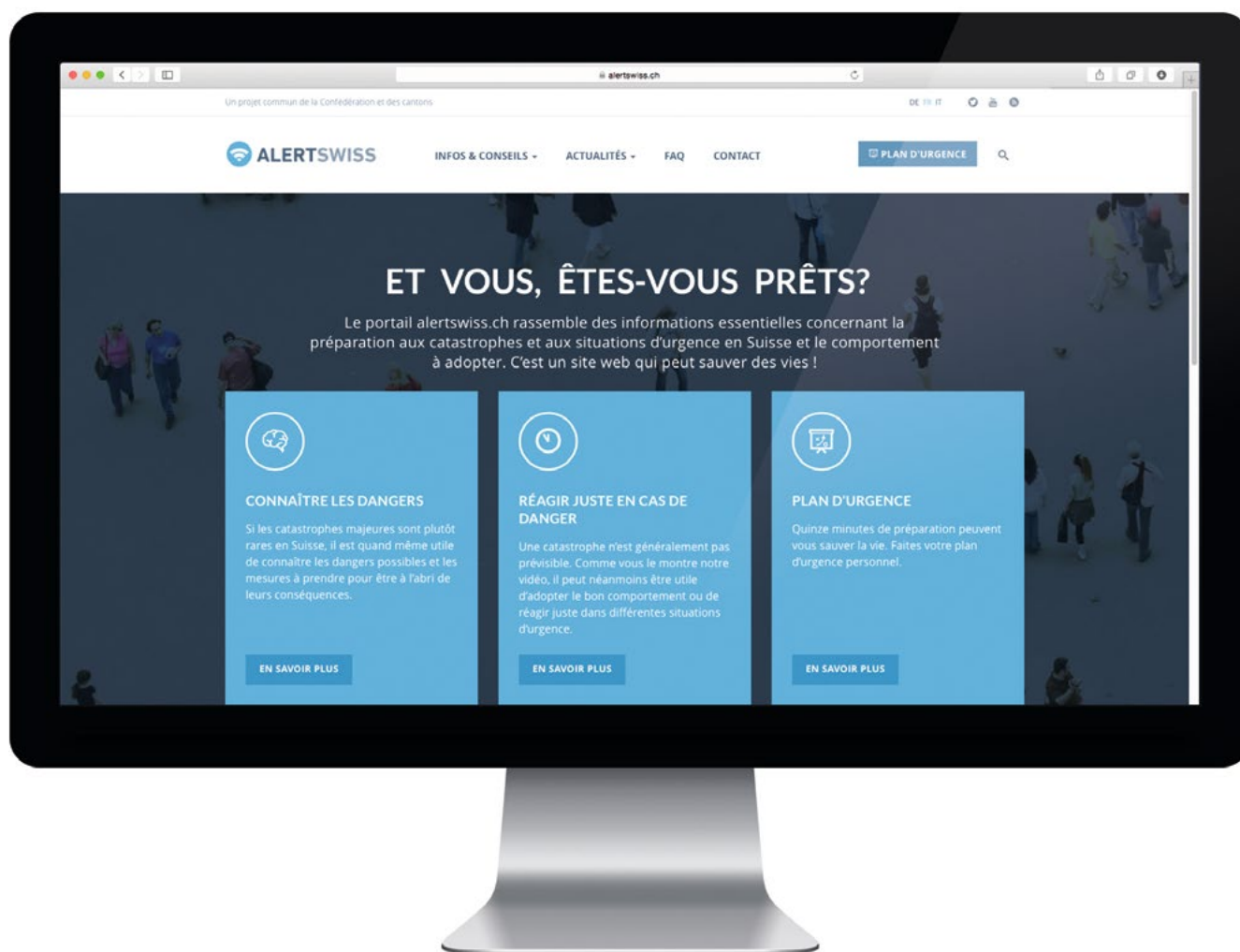
Rédacteur-en-chef de «Protection de la population», OFPP

L'interview a été faite par écrit.

Alertswiss sur les réseaux sociaux

Nouveaux moyens pour communiquer avec la population

Un compte Twitter, un blog, un mur social: tels sont les nouveaux instruments que l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) utilise désormais avec ses partenaires pour communiquer sur les réseaux sociaux. Depuis février 2015, le site www.alertswiss.ch donne des informations sur la préparation en cas de catastrophe ou de situation d'urgence et sur le comportement à adopter.



Une plate-forme d'information qui peut sauver des vies: www.alertswiss.ch rassemble des informations importantes sur la préparation et le comportement en cas de catastrophe ou de situation d'urgence en Suisse.



Le blog publie régulièrement des actualités sur la protection de la population.

La décennie écoulée a vu les nouvelles technologies de l'information et de la communication évoluer à grande vitesse. L'internet mobile est en plein boom: une grande partie d'entre nous font un usage quotidien de leur smartphone ou de leur tablette. En outre, on ne s'informe plus seulement par le biais de médias comme les journaux, la radio ou la télévision mais de plus en plus via les sites d'information, les réseaux sociaux, les alertes par SMS, la télévision sur internet et différentes applications. On lit, partage, échange partout et à tout moment des nouvelles

que chacun produit ou diffuse. Le rythme de propagation de l'information s'est accru en même temps que le volume global.

Renforcer la communication sur les réseaux sociaux

L'OFPP veut tenir compte de l'évolution des nouvelles technologies et de l'utilisation des médias en lançant le projet Alertswiss en collaboration avec ses partenaires de la protection de la population. Parallèlement au test des sirènes de cette année, au début du mois de février, il a non seulement mis en ligne le site www.alertswiss.ch mais aussi l'application Alertswiss, le compte Twitter @alertswiss et un canal YouTube.

Les nouveaux canaux doivent être utilisés par tous les partenaires de la protection de la population.

Ces initiatives sont destinées à renforcer la communication relative à la protection de la population sur les réseaux sociaux. Une petite équipe de rédaction s'emploie, en collaboration avec les partenaires, à

- publier régulièrement des contributions sur le blog du site web www.alertswiss.ch,
- afficher sur le mur social, une sorte de panneau d'affichage sur le même site, des liens vers des communications sur le thème de la protection en cas de catastrophe, susceptible d'intéresser les membres de la «Communauté pour la protection de la population»,
- diffuser des informations actuelles sur Twitter et
- charger des vidéos actuelles sur YouTube.

L'utilisation des réseaux sociaux offre de nombreuses opportunités à l'OFPP et à ses partenaires. La communication entre eux et avec le public se diffuse sur des plate-formes très diverses et à une vitesse accrue. Alertswiss favorise ainsi l'interactivité.

Les débuts sont encourageants: la plupart des médias nationaux ont rendu compte du projet à l'issue de la conférence de presse. Les premiers jours, le compte Twitter a réuni plus de 2000 followers. Le jour du test des sirènes, #testdessirenes a même été le hashtag le plus souvent reproduit par les utilisateurs suisses de Twitter.

Protéger et sauver des vies

Alertswiss réunit sur une même plate-forme des informations importantes sur la préparation et des actualités de la protection de la population. Dans un premier temps, il offre essentiellement des conseils pratiques pour améliorer sa préparation individuelle. Le site www.alertswiss.ch dit ce qu'il faut savoir sur les dangers potentiels à l'aide de consignes de comportement et de nombreux exemples. Le site s'articule autour du plan de préparation individuelle en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. On peut le télécharger en PDF, le remplir et l'enregistrer sur son ordinateur. De cette manière, la population suisse devrait être mieux préparée et savoir que faire en cas d'événement: une bonne préparation peut sauver des vies.

Pour souligner ce message, on trouvera sur le site web un film d'information intitulé «Bien réagir en cas de danger». Il illustre l'importance d'une bonne préparation et montre qu'un plan d'urgence tenu à jour peut aider à agir rapidement et adéquatement. Le film est également visible sur le canal Alertswiss de Youtube.

Le réseau des partenaires de la protection de la population est également représenté sur le site web d'Alertswiss afin de montrer au public qui se mobilise pour assurer sa protection.

Blog et mur social

Le blog d'Alertswiss rend compte régulièrement des actualités de la protection de la population, avec des articles sur des interventions, des exercices ou des individus, mais aussi sur des nouveautés et des évolutions. Il est géré par la rédaction d'Alertswiss en collaboration avec les partenaires de la protection de la population. Les auteurs sont des personnes réelles, qui signent leurs contributions et partagent leur expérience et leur savoir-faire. Cela permet de diffuser des informations de première main et des témoignages authentiques tout en les diffusant auprès d'un large public sur les réseaux sociaux.

Le mur social rassemble des contributions intéressantes sur les thèmes de la préparation et de la protection en cas de catastrophe et les présente sur un panneau d'affichage muni de liens. Il offre une vue d'ensemble de l'actualité

sur la protection de la population et permet de se faire une idée des activités des organisations partenaires.

Twitter

La rédaction d'Alertswiss diffuse sur la plate-forme Twitter des informations brèves sous forme de «tweets» et renvoie aux nouveaux contenus d'Alertswiss et à d'autres publications en ligne de l'OFPP. Les contributions d'organisations partenaires ou de différents médias sont également «retweetées» ou signalées par des liens. Si vous possédez un compte Twitter, nous vous invitons à suivre @alertswiss, à vous tenir au courant de l'actualité de la protection de la population et à participer à des discussions sur le sujet.

Accès mobile

L'application Alertswiss permet un accès optimal aux contenus d'Alertswiss sur des appareils mobiles comme les smartphones ou les tablettes. On peut ainsi directement remplir pas à pas son plan d'urgence, l'enregistrer sur son smartphone et ainsi le consulter indépendamment du lieu où l'on se trouve et de la connexion internet. De cette manière, il est toujours disponible en cas d'événement. L'application Alertswiss peut être téléchargée gratuitement dans l'Apple Store et le Google Play Store.

Collaboration

Afin de pouvoir poursuivre le développement des nouveaux canaux Alertswiss et de les rendre incontournables, la rédaction a besoin du soutien des partenaires de la protection de la population. Car Alertswiss n'a pas pour vocation de ne diffuser que les informations de l'OFPP. Au contraire, les nouveaux canaux doivent servir à l'ensemble des partenaires: pour rester intéressant et vivant, le blog a besoin de contributions des différentes organisations. La rédaction est aussi intéressée par les remarques et suggestions de toutes sortes.

Sarah Kehrl

Stagiaire en communication, OFPP

Pour en savoir plus:

Site web: www.alertswiss.ch

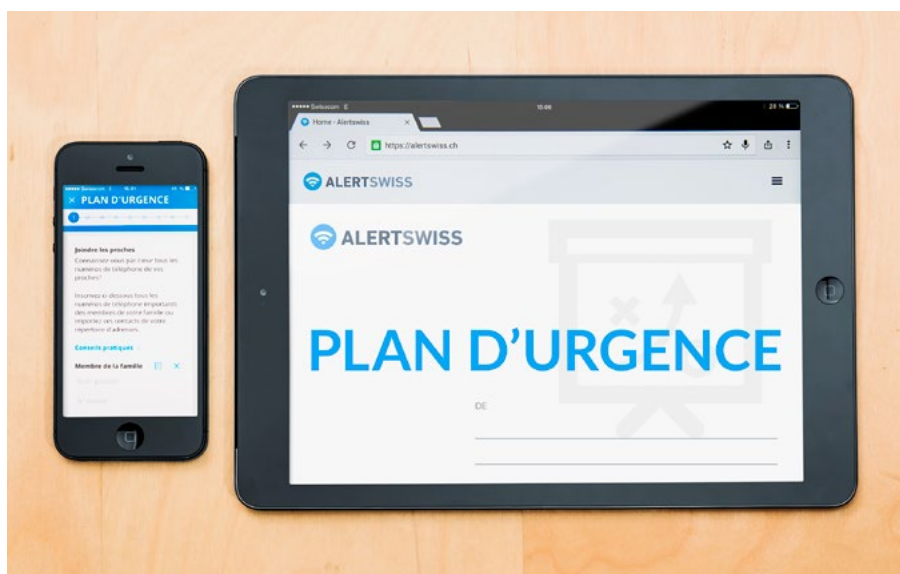
Twitter: www.twitter.com/alertswiss

App: Android et iOS (alertswiss)

YouTube (alertswiss)



Compte Twitter officiel d'Alertswiss: en suivant @alertswiss, vous obtiendrez des informations actuelles de la protection de la population et sur les activités d'Alertswiss.



L'application Alertswiss permet un accès optimisé sur les appareils mobiles.

Participez!

Racontez votre histoire sur le blog d'Alertswiss! Rendez compte de vos interventions, exercices et autres nouveautés intéressantes. La rédaction est aussi intéressée par vos remarques et suggestions.

Contact: alertswiss@babs.admin.ch / tél. +41 58 462 55 83

Préparation aux situations d'urgence

Pierre ou Paul, cigale ou fourmi?

La protection de la population est un système coordonné composé de cinq organisations partenaires: police, sapeurs-pompiers, santé publique, services techniques et protection civile. Mais la population a aussi un rôle primordial à jouer, souvent oublié, comme le montre le court métrage d'Alertswiss mettant en scène Pierre, Paul et leurs familles.

La cigale a chanté tout l'été tandis que la fourmi a travaillé dur pour faire ses provisions. A l'arrivée de l'hiver, la cigale souffre de la faim et se voit dans l'obligation de mendier sa nourriture auprès de la zélée fourmi, confortablement installée devant son garde-manger plein... Esope a écrit la fable de la cigale et de la fourmi il y a environ 2600 ans. Depuis, elle n'a cessé d'être reprise, ainsi que sa morale, et la version la plus connue est celle de Jean de la Fontaine (1621–1695). La fourmi n'est pas seulement zélée, elle est prévoyante alors que la cigale est insouciance.

Une bonne prévention individuelle permet, en cas de catastrophe, d'éviter ou de réduire les dommages.

Les animaux des fables caricaturent les traits de caractère humains. Il existe bien sûr des personnes qui tentent de parer à toute éventualité et s'assurent contre tout alors que d'autres ne se soucient de rien et vivent au jour le jour. Mais la plupart des gens se situent entre ces deux extrêmes.

Participation active de la population

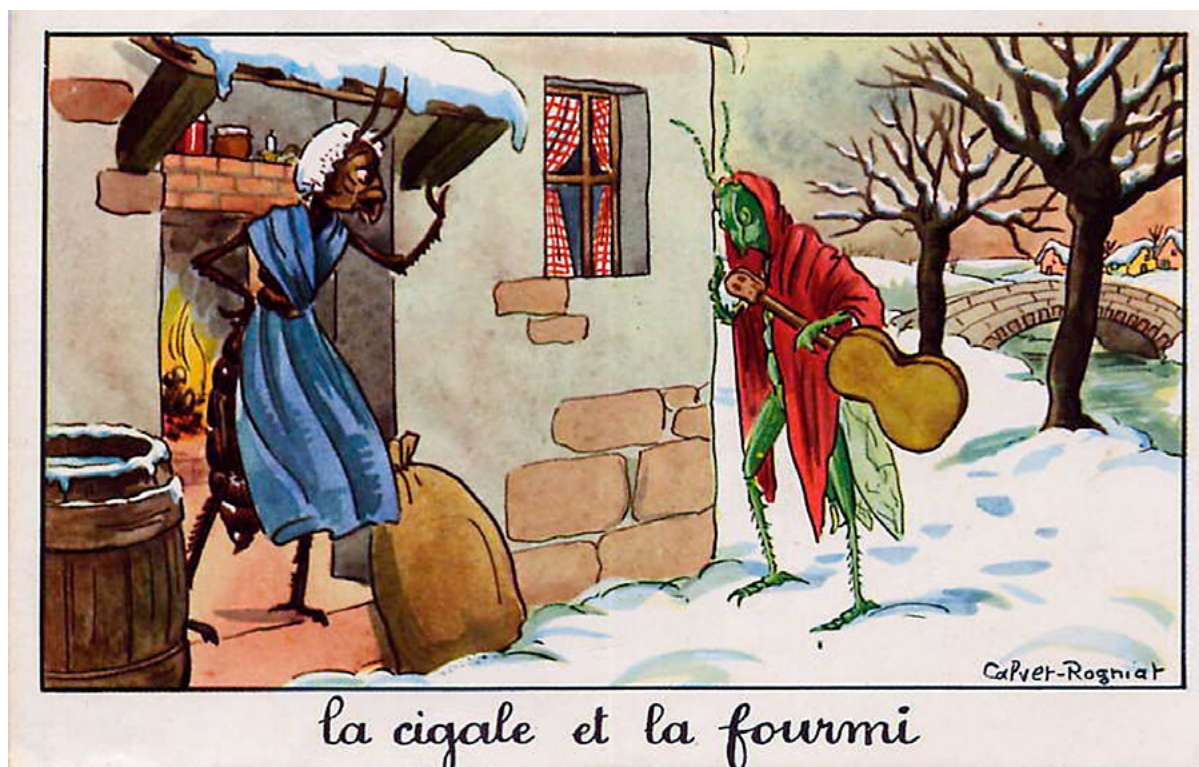
De nos jours, nous avons pratiquement oublié le problème de la cigale et de la fourmi: nous sommes habitués à obtenir immédiatement de la nourriture et d'autres biens de consommation selon nos besoins et nos envies. Il est désormais courant d'acheter des légumes frais en plein hiver à deux pas de chez soi ou de passer commande en ligne au milieu de la nuit. L'assurance maladie et l'assurance vieillesse sont obligatoires et l'Etat est là pour y veiller. Il joue aussi un rôle important dans la protection de la population: au nom de la gestion intégrale des risques, il investit dans la prévention, la préparation, l'intervention et

la remise en état. Après un événement, les autorités et les organisations d'intervention évaluent la gestion de l'événement afin d'améliorer le système. C'est ainsi que la protection de la population suisse est devenue un modèle. La population doit plus que jamais être impliquée dans le processus de protection. Selon les spécialistes, c'est elle qui a le plus grand potentiel d'amélioration. Une bonne préparation individuelle permet d'éviter ou de réduire les dommages en cas de catastrophe. L'aide la plus rapide et la plus efficace est celle fournie par les personnes qui se trouvent elles-mêmes en danger. Et l'entraide permet aux organisations d'intervention de se concentrer sur d'autres missions de haute importance.

Retour aux provisions de secours

Au début de l'année, Toni Frisch, chef de projet de l'exercice du Réseau national de sécurité (ERNS 14) suggérait que les ménages privés fassent à nouveau des provisions en cas d'urgence. «Nombreuses sont les personnes qui sous-estiment les effets d'une panne de courant de longue durée», a-t-il déclaré après l'exercice qui portait sur une pandémie et une pénurie d'électricité. Ancien délégué de la Confédération à l'aide humanitaire, il sait de quoi il parle.

Le site internet et une brochure de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) attirent l'attention sur la vulnérabilité du système de distribution des biens de consommation. Pour éviter des frais d'entreposage élevés, la plupart de ces biens sont produits et livrés au dernier moment, à savoir lorsque le client les commande. Un problème de transport soudain peut entraîner des difficultés d'approvisionnement. L'OFAE ajoute: «Aujourd'hui on estime qu'une interruption de l'approvisionnement ne durerait certes pas des mois, mais tout de même plusieurs jours. C'est pourquoi chacun devrait constituer des provisions domestiques pour une



Dans la fable, la cigale doit mendier sa nourriture en hiver, car elle n'a pas été prévoyante durant l'été (image: M. Calvet-Rogniat).

bonne semaine.» Dans sa brochure «Des provisions... providentielles», l'OFAE propose une liste des aliments et des biens de consommation nécessaires en cas d'urgence: 9 litres d'eau par personne, du riz ou des pâtes, des plats cuisinés mais aussi des biens de consommation comme une radio, une lampe de poche, des piles ou encore des produits d'hygiène.

Un guide pour les situations d'urgence

La préparation aux situations d'urgence n'est cependant pas qu'une question de provisions. C'est pourquoi l'OFAE a publié en 2010 un «Guide pour les urgences» en collaboration avec d'autres offices fédéraux. Cette brochure de 28 pages, très complète, propose toute une série de consignes de comportement à adopter en cas de catastrophe et en situation d'urgence. On y apprend ainsi que la meilleure protection contre un virus est la vaccination préventive et qu'en cas de tempête, il vaut mieux rester chez soi et mettre à l'abri les pots de fleurs et les meubles de jardin. En cas d'inondation, il faut veiller à mettre les objets menacés en lieu sûr, se procurer des sacs de sable auprès des sapeurs-pompiers et barricader portes et fenêtres. La brochure fournit de plus des informations courantes sur les premiers secours et conseille de suivre un des cours proposés par l'Alliance suisse des samaritains afin d'agir correctement en cas de sinistre. Outre les numéros d'urgence usuels, on y trouve une liste des objets à emporter en cas d'évacuation. Un encadré rappelle les

consignes de comportement à adopter en cas d'alarme. Chaque année au début du mois de février, l'Office fédéral de la protection de la population (OFFP) met lui aussi l'accent sur les consignes de comportement à suivre lorsque les sirènes d'alarme retentissent. Depuis des dizaines d'années, la presse, la radio et la télévision diffusent le même message: en cas d'alarme générale, écouter la radio, suivre les consignes des autorités et informer ses voisins; en cas d'alarme-eau, quitter immédiatement la zone menacée et suivre les consignes des autorités.

Nouveau: Alertswiss avec Pierre et Paul

Le projet Alertswiss permet à l'OFPP et à ses partenaires de la protection de la population d'utiliser de nouveaux canaux de communication sur les réseaux sociaux. A l'avenir, la communication en cas d'événement se fera par ces canaux, parallèlement à l'usage des sirènes et de la radio. La préparation est désormais au centre du projet Alertswiss.

Le site internet d'Alertswiss précise: «Une catastrophe est la plupart du temps imprévisible. Il peut néanmoins être utile d'adopter le bon comportement ou de bien réagir dans différentes situations d'urgence.» On y trouve non seulement des consignes de comportement générales (voir encadré) mais aussi des recommandations par rapport à certains dangers bien précis tels les canicules, les pandémies ou les séismes.



Le film «Bien réagir en cas de danger» disponible sur www.alertswiss.ch montre l'importance de la prévention.

Alertswiss propose aussi un court métrage qui met en scène deux familles imaginaires qui vont faire face à une situation d'urgence de façon très différente: la famille de Pierre, qui n'a jamais été confrontée à un danger et n'est pas du tout préparée, et celle de Paul, qui a tout prévu: elle s'est informée des dangers existants dans la région, a fait des provisions et élaboré un plan d'urgence. Paul est bien sûr le modèle à suivre. Alertswiss suggère à chaque personne ou famille d'établir un plan d'urgence et propose à cet effet un formulaire qui peut être complété électroniquement. L'application Alertswiss permet en outre de consulter partout et en tout temps son plan d'urgence. Le formulaire est joint à la présente revue afin que nos lecteurs ne soient pas pris au dépourvu le moment venu, comme Pierre ou la cigale. Et qu'advient-il de la cigale affamée? Dans la fable de La Fontaine, la fourmi lui répond froidement: «Vous chantez? J'en suis fort aise. Eh bien! dansez maintenant.» Quant à la fourmi d'Esopé, elle fait finalement preuve de charité et partage sa nourriture en disant: «Mais tu dois me jouer quelque chose». La musique, c'est bien. Mais en cas de catastrophe, il n'est pas sûr qu'elle remplace une bonne préparation.

Pascal Aebischer

Rédacteur-en-chef de «Protection de la population», OFPP

Pour de plus amples informations:
www.alertswiss.ch
www.bwl.admin.ch

Consignes de comportement générales

Chaque événement est un nouveau défi et exige des mesures différentes. Il existe toutefois une liste de consignes de comportement générales disponible sur www.alertswiss.ch:

- Informez-vous par le biais de la radio et de la télévision et suivez les instructions des autorités et des forces d'intervention.
- Ne faites appel aux services d'urgence qu'en cas de nécessité.
- N'utilisez les réseaux de téléphonie et de communication qu'en cas d'urgence et de besoins importants (risque de surcharge des réseaux).
- N'utilisez les voitures et les autres moyens de transport qu'en cas d'urgence et de besoins importants (risque de surcharge du trafic).
- Au volant, soyez particulièrement vigilant (pannes de feux de circulation, de barrières, etc.).
- Informez et aidez vos voisins et les personnes de votre entourage qui ont besoin d'assistance.



A compléter: vous trouverez un plan d'urgence en annexe. Il est aussi disponible sur le site d'Alertswiss et sur son application.

Projet Alertswiss

Nouvelles technologies, nouvelles perspectives

Au cours des dernières années, les nouvelles technologies ont radicalement changé notre façon de communiquer. Elles ouvrent de nouvelles perspectives à court, moyen et long terme pour la protection de la population qui peut désormais les utiliser au profit de la prévention et des interventions en cas d'événement.

Depuis quelques années déjà, la protection de la population améliore à différents niveaux ses méthodes de communication: les cantons ont développé de nombreux systèmes pour optimiser l'information sur certains sujets ou certaines phases d'événement particulières. A l'échelon fédéral, les services spécialisés dans les dangers naturels ont créé une plate-forme présentant en continu la situation. Parallèlement, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a développé un processus permettant aux autorités de diffuser les alertes à l'échelon national par l'intermédiaire des stations radio et des chaînes de télévision soumises à l'obligation de diffuser.

La tendance est à l'amélioration de la prévention individuelle, également à l'échelle internationale. Parallèlement au test des sirènes, l'OFPP a lancé la plate-forme internet Alertswiss et son application pour smartphones afin d'informer au mieux la population sur les mesures à prendre en cas de catastrophe et de situation d'urgence. L'application Alertswiss permet d'élaborer un plan d'urgence à tout moment et de le partager avec sa famille.

Transmission de l'alarme par téléphone portable

Pour transmettre l'alarme à la population, de plus en plus de pays utilisent le téléphone portable. En Suisse, il existe déjà différentes offres locales par SMS au sein de la protection de la population. Ainsi, les sourds et les malentendants du canton de Bâle-Ville peuvent être informés par SMS et la ville de Berne offre déjà la possibilité de se faire avertir par SMS en cas de danger d'inondation. L'OFPP a l'intention, d'ici 2017, d'étendre l'alarme par téléphone portable à tout le pays.

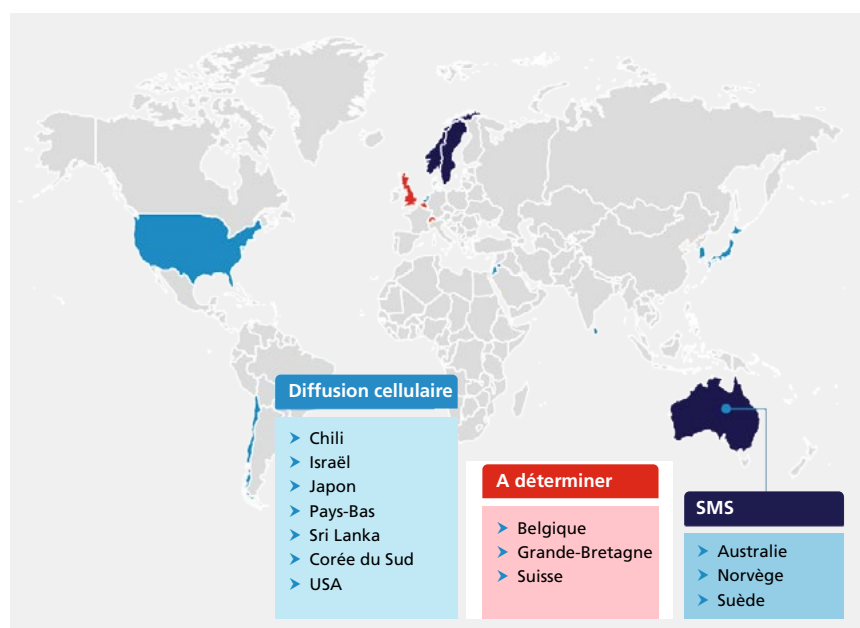
Deux technologies sont au cœur du débat: le SMS et la diffusion cellulaire. La plupart des pays disposant d'un système d'alarme ont opté pour la seconde. Contrairement aux SMS normaux, le message n'est pas uniquement envoyé aux numéros de téléphone mobiles inscrits mais à tous ceux qui se trouvent dans la même cellule du

réseau. Cette technologie sera toutefois complètement opérationnelle dans seulement cinq à dix ans. En Suisse, la diffusion cellulaire n'est pas encore activée de façon standard sur les appareils mobiles et, sans configuration correspondante, il n'est pas possible de recevoir le message.

Outre les réflexions technologiques, l'OFPP et les cantons se posent des questions sur le processus de transmission de l'alarme et les messages courts. Il s'agit de concentrer l'alarme par les sirènes et les consignes de comportement en 160 signes au maximum. Il reste à définir si les consignes de comportement détaillées doivent être placées sur un site internet ou une application.

Canaux communs

Une protection optimale de la population ne dépend cependant pas uniquement de la prévention, de l'alerte et



Transmission de l'alarme par téléphone mobile: comparaison à l'échelle nationale entre le système SMS et la diffusion cellulaire.



«L'Office fédéral de la protection de la population va, au cours des prochaines années, améliorer nettement l'information de la population en cas d'événement.»

Benno Bühlmann, directeur de l'OFPP, lors de la conférence de presse du 3 février 2015



«La nouvelle utilisation des réseaux sociaux est la première étape d'un programme complet.»

Christoph Flury, directeur suppléant de l'OFPP, 3 février 2015

de l'alarme: la population a besoin d'être informée en continu sur l'événement. Jusqu'ici, peu d'attention a été accordée à la communication après l'événement, dont l'objectif est de permettre à la population de retrouver rapidement son quotidien.

L'OFPP a tenu compte de tous ces paramètres dans son concept eCom. Une constatation est à l'origine de ce projet: en Suisse, les informations importantes proviennent de très nombreux organismes. Or, pour qu'une information soit efficace, elle doit être diffusée de façon centralisée sur des canaux communs. C'est pourquoi il convient de standardiser les messages afin qu'ils puissent être diffusés sous différentes formes: les cartes, les SMS, les articles sur les sites internet ou les tweets doivent pouvoir être élaborés automatiquement sur la base du message et des données correspondantes fournies.

Centraliser l'information est une question de bon sens, puisque les nombreux systèmes de communication d'urgence, souvent peu utilisés, sont trop chers à entretenir et à développer. Les canaux communs sont quant à eux régulièrement utilisés. Leur fonctionnement est garanti et leur développement technique suit les événements et les besoins des utilisateurs.

Le concept eCom suit également une autre tendance: l'utilisation par la protection de la population de formats standard internationaux pour les informations sur le suivi et les messages d'alarme. Ces formats permettent une grande flexibilité dans les canaux d'information. Un article de 140 signes peut être envoyé sous forme de message court, de SMS ou de tweet.

Sans oublier qu'au vu de l'accroissement du nombre de canaux d'information, une gestion distincte demanderait un effectif trop important en cas d'événement.

De l'information à l'interaction

A long terme, la protection de la population souhaite que le public soit plus actif en matière de communication. Aujourd'hui déjà, lors d'un événement, des personnes s'improvisent journalistes et fournissent des textes, des photos, des films ou des tweets riches en informations, souvent avant les autorités compétentes. Cette tendance va s'accroître.

La population utilise de plus en plus les nouvelles technologies pour communiquer et s'organiser. Ces réseaux d'entraide, qu'ils soient planifiés ou spontanés, sont une des tendances les plus marquantes de la protection en cas de catastrophe. Sur le fond, l'entraide spontanée n'est pas chose nouvelle, mais les moyens électroniques permettent désormais de mieux la coordonner et de créer des liens avec des réseaux éloignés.

La cartographie de crise occupe également une place prépondérante. En cas d'événement, il s'agit de rassembler des données, de les analyser et de les représenter, souvent sous forme de cartes de la région concernée. Une

telle carte sera certainement élaborée lors d'une future catastrophe ou situation d'urgence en Suisse. Reste à définir qui de la Confédération ou des cantons s'en chargera et comment les informations fournies par la population seront utilisées.

L'OFPP a commencé à constituer un réseau au sein duquel sont représentés les cantons et des entreprises privées (Swisscom, Google, etc.). Un projet pilote est actuellement en cours: le domaine du suivi de l'état-major de conduite du canton de Bâle-Campagne, en collaboration avec la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse et d'autres cantons partenaires, a lancé un projet ayant pour objectif de développer une application de suivi en s'inspirant d'applications utilisées en cas de crise déjà existantes.

Les possibilités d'interaction vont cependant beaucoup plus loin: c'est ainsi qu'une association pourrait, en cas de catastrophe, parler de sa soupe populaire, et le commandant local pourrait inclure cette aide spontanée dans ses planifications. Autre alternative: il serait possible de représenter l'offre sur une carte de sorte que les personnes concernées sachent où s'approvisionner. Cette interaction permet à la population de s'investir activement dans la gestion des catastrophes. Aujourd'hui déjà, on observe dans le monde entier qu'une grande partie de l'aide spontanée ne vient pas des organes de la protection de la population mais des passants, des voisins et de tiers.

Mégadonnées: nouvelles perspectives

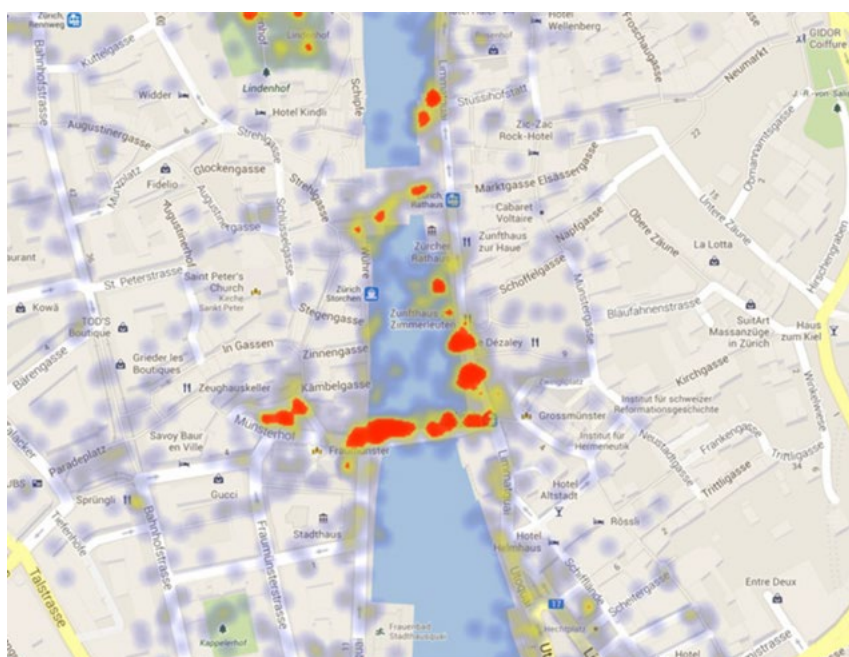
On entend souvent parler de mégadonnées. Il s'agit d'ensemble de données trop volumineuses ou trop complexes pour être traitées avec des outils classiques mais qui peuvent l'être au moyen de nouvelles technologies. Un exemple d'application à la protection de la population pourrait être la vérification de la densité de personnes en un endroit ou de leurs déplacements sur la base des données fournies par les téléphones mobiles. En cas d'évacuation, il est utile de savoir combien de personnes se trouvent dans la région concernée. Connaître le flux migratoire de personnes permettrait en outre d'optimiser les transports en cas d'événement. Les algorithmes permettent non seulement de consulter les données passées et actuelles mais aussi d'élaborer des pronostics pour la suite des événements.

Dans ce cadre, la police zurichoise a effectué un essai pilote en collaboration avec l'EPFZ. Grâce à la «Züri-Fäscht-App», les utilisateurs 2013 ont eu accès au programme des festivités et ont pu entrer en contact avec leurs amis. Parallèlement, l'application a permis de fournir 23 millions de données GPS en trois jours, avec l'accord des utilisateurs. En théorie, les exploitants auraient pu envoyer des informations sur la sécurité par ce biais, les possibilités étant infinies. Mais il reste encore à éclaircir les questions de protection des données et de la personnalité.

Les nouvelles technologies offrent des opportunités mais comportent aussi des risques. Actuellement, la protection de la population suisse ne dispose pas encore d'une expérience pratique en matière d'utilisation de mégadonnées. Différentes hautes écoles suisses et partenaires souhaitent lancer des essais pilotes dont les résultats pourraient s'avérer précieux pour le système coordonné de la protection de la population.

Carmen Ruckli

Chef de projet Alertswiss, OFPP



Carte «Züri-Fäscht-App». L'application a fourni 23 millions de données GPS en trois jours, dont la densité de population et son flux migratoire

Concept eCom

Des canaux de diffusion communs pour les cas d'urgence

Les réseaux sociaux, les smartphones et autres nouvelles technologies d'information permettent d'informer la population en cas de catastrophe et de situation d'urgence. Ces nouveaux moyens de communication représentent des opportunités mais aussi des risques. Un concept montre à quoi ressembleront à l'avenir les canaux de diffusion en Suisse.



L'application, avec ses messages push, ses listes et ses cartes, permet de communiquer avec tous les partenaires de la protection de la population par les mêmes canaux (illustration tirée du concept eCom).

En cas d'urgence, la protection de la population doit informer à grande échelle le public et lui transmettre des consignes de comportement. A ce jour, la Suisse dispose d'un processus uniforme, rapide et standardisé: les sirènes d'alarme, qui invitent la population à écouter la radio et à suivre les indications des autorités. Parallèlement, les organisations partenaires de la protection de la population fournissent des informations à grande échelle et à chaque étape de l'événement. Afin de garantir la sécurité de la population, il convient d'améliorer cette situation pour deux raisons:

- La transmission de consignes de comportement uniquement par la radio (et, dans certains cantons, uniquement sur les chaînes de la SSR) laisse à désirer. L'évolution des habitudes de la population vis-à-vis des médias nécessite la transmission d'informations sur d'autres canaux.
- L'organisation décentralisée de la protection de la population ne permet pas au public de trouver rapidement les principales informations. Il existe actuellement au moins 50 profils sur les réseaux sociaux et plus de 15 applications d'offices et d'organisations d'urgence (cantons et villes).

Exploiter les canaux existants

Les nouvelles technologies, en particulier l'internet mobile sur les smartphones, offrent de nouvelles perspectives pour informer la population plus rapidement, plus efficacement et de façon plus ciblée. Il est désormais possible de transmettre des informations sur tous les téléphones mobiles des habitants de la région concernée par l'événement (par SMS ou par diffusion cellulaire, un système de

Les nouvelles technologies permettent d'informer la population plus rapidement, plus efficacement et de façon ciblée.

messages rapides et non adressés), sur les réseaux sociaux comme Twitter et de les représenter sous forme de cartes ou de pictogrammes. Les pays anglo-saxons ont déjà une certaine expérience en la matière.

L'utilisation de canaux supplémentaires a pour objectif d'informer la population par tous les moyens disponibles en cas d'événement. Mais qui dit canaux supplémentaires dit aussi ressources supplémentaires.

La tendance est à l'introduction de formats standardisés pour les messages permettant à des tiers de créer des liens automatiques entre les informations de la protection de la population et leurs propres informations. Ces informations peuvent ainsi être publiées de façon ciblée, en fonction du lieu où se trouve l'utilisateur, sur les pages d'accueil de moteurs de recherche, de sites d'information locaux ou sur des cartes. Toutefois, la plupart de ces canaux sont vulnérables en cas de crise et c'est pourquoi le nouveau système doit pouvoir garantir une information minimale en toutes circonstances.

Collaborer à tous les échelons

La collaboration de tous les acteurs de la protection de la population offre de nombreux avantages: elle permet de maîtriser les besoins en ressources supplémentaires, la population et les médias bénéficient d'une solution unifiée, complète et attractive et, en cas d'événement réel, le système est régulièrement utilisé et donc testé. De plus, la coopération avec les partenaires, par exemple les exploitants de sites internet, se trouve facilitée lorsque les principales informations peuvent être traitées ensemble.

De nombreuses organisations partenaires se sont montrées favorables à l'introduction de canaux de diffusion communs à l'échelon national. Lors d'un atelier organisé en septembre 2013, des responsables de l'information et des chefs d'états-majors de la protection de la population (états-majors de conduite cantonaux et polices cantonales) ont souhaité concrétiser le projet. Un groupe de travail, composé de spécialistes de la communication de tous les cantons intéressés et de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), a été chargé d'élaborer une base pour la marche à suivre au sein de l'OFPP et, dans un second temps, dans les cantons. C'est de cette collaboration d'une année qu'a vu le jour le concept eCom, disponible depuis le printemps 2014.

Trouver des solutions accessibles

Le concept se concentre sur les besoins des cantons en tant que principaux fournisseurs d'informations en cas d'événement. Les spécialistes de la communication ont défini cinq types de messages qui devraient être disponibles selon les besoins: messages brefs diffusés rapidement, messages d'alerte, messages d'alarme (y compris modifications et levée de l'alerte) et informations à composer (p. ex. communiqués de presse, photos, cartes,



Un assistant facilite la saisie rapide d'une information. Une seule entrée génère différents produits (message texte, message bref pour SMS, carte, etc.).

vidéos). Vient s'ajouter une catégorie FAQ (foire aux questions), dont le contenu serait en partie prédéfini et en partie adapté à l'événement afin de répondre aux principales questions du public. Ces questions doivent être réunies dans des listes, mises en ligne individuellement avec des liens ou diffusées activement à grande échelle (pour mettre fin à d'éventuelles rumeurs p. ex.).

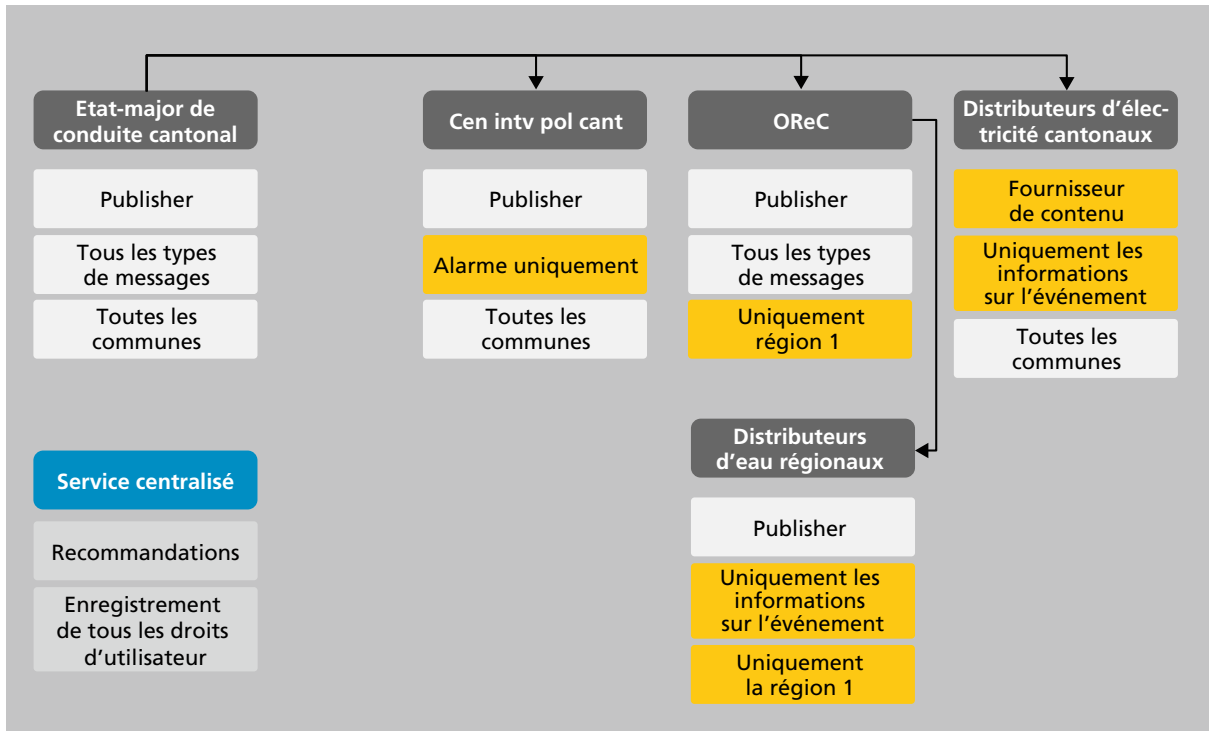
Les services cantonaux devraient obtenir des autorisations.

De plus, le concept tient compte des différentes compétences et structures à disposition: certains services cantonaux devraient obtenir des autorisations pour collaborer à la rédaction des messages (sans toutefois les publier), ne pourraient déposer que certains types de messages ou fournir des informations concernant certaines régions uniquement. Le canton devrait pouvoir déléguer ses droits de publication de façon autonome.

Les canaux de diffusion sont au stade de l'ébauche. Il existe par contre une plate-forme centrale (avec pages cantonales) et une application, sur laquelle tous les messages doivent être disponibles. Un système d'abonnement permettrait de couvrir les demandes d'informations individuelles. Il s'agit en outre d'utiliser les canaux existants. En effet, le processus d'alarme doit être développé, non réinventé. Les canaux d'information des cantons doivent être intégrés au système de sorte à pouvoir importer des informations générées par celui-ci.

Echanger avec la population

Les questions et les commentaires de la population sur les



Les différents modes d'organisation des cantons exigent une gestion sur mesure des droits d'utilisateur: selon le concept, l'état-major cantonal peut remettre en partie ou totalement ses droits de publication en les confiant à la centrale d'intervention de la police cantonale (cen intv pol cant) pour certains types de messages, à l'organe régional de conduite (OREC) pour certaines régions ou aux services techniques. Les services qui obtiennent ces droits peuvent les accorder à leur tour, en partie ou totalement (l'OREC peut faire participer un autre service régional compétent). Le service centralisé enregistre les droits d'accès et édicte des recommandations afin d'éviter des différences trop importantes et obtenir des valeurs comparatives.

réseaux sociaux représentent un grand défi. Afin de ne pas être dépassé par leur nombre, un service centralisé doit se charger de renvoyer les questions générales aux réponses proposées dans la FAQ et attirer l'attention des responsables de la communication sur les sujets importants. Quoi qu'il en soit, chaque service utilisateur devra suivre ce qui se passe sur ces canaux à son niveau. Il reste encore à choisir les canaux à relier concrètement au système. Lorsque les messages sont disponibles dans un format standard, il est relativement facile de relier de nouveaux canaux ou de supprimer les services qui n'intéressent plus la population.

et se chargerait de développer le système. Cette tâche n'a pas encore été attribuée, l'OFPP se trouvant dans une phase d'importante réorganisation. La Centrale nationale d'alarme (CENAL) assume aujourd'hui déjà des fonctions analogues au sein de l'OFPP, notamment dans le domaine des messages d'alerte obligatoires en cas d'événement naturel ou de la coordination de l'information en cas d'événement survenant dans une centrale nucléaire. Le concept a entretemps été soumis aux responsables de la communication des cantons, qui se sont montrés très favorables aux différentes propositions. Actuellement, l'OFPP travaille sur le projet à l'interne afin de proposer aux cantons une version définitive et de les inviter à participer au développement et à l'utilisation du concept.

Les questions et les commentaires de la population sur les réseaux sociaux représentent un grand défi.

D'entente avec les cantons, ces adaptations devraient être effectuées par un service centralisé dirigé par l'OFPP. En cas d'événement, ce service se chargerait aussi des tâches de coordination et élaborerait des aperçus en cas d'arrivée massive de messages afin de résumer et de structurer les informations pour la population. En dehors des événements, ce service garderait le contact avec les utilisateurs

Christian Fuchs
 Chef de l'information, Centrale nationale d'alarme, OFPP

Cours planification et préparation d'interventions

Réaliste, pratique et applicable

La plupart du temps, les événements naturels exigent l'intervention coordonnée de plusieurs partenaires de la protection de la population... et une bonne préparation. C'est pourquoi l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a mis sur pied le cours «Planification et préparation d'interventions» avec la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP).

Situation: crue. Mission: évacuer une ferme menacée dans le secteur Striichmatte; habitation avec cinq personnes, 20 unités de gros bétail et le parc de machines! Et ensuite? Les participants au cours «Planification et préparation d'interventions» apprennent ce qu'il faut faire dans une telle situation. Avant tout, ils apprennent que planification, préparation et exercices sont des facteurs décisifs de la maîtrise d'un événement. Le cours s'adresse aux membres des corps de sapeurs-pompiers et d'organisations de protection civile, aux spécialistes des organes de conduite communaux, aux cadres des services techniques et aux ingénieurs.

Proche de la réalité et axé sur la pratique

Ce cours d'une journée se veut réaliste et axé sur la pratique. Le programme prévoit certes une introduction théorique, où il est question de l'augmentation des dangers naturels en raison du changement climatique ou des différentes manières de planifier les interventions. Mais la formation consiste majoritairement en travail pratique sur le terrain. Conscients de ne pas pouvoir traiter tous les détails, les instructeurs se concentrent sur l'essentiel.

Une leçon permet aux participants d'effectuer une planification d'intervention dans leur domaine et en fonction de leurs tâches. De retour chez eux, dans leurs organisations locales, ils pourront se servir d'outils comme des check-lists, des grilles ou encore une carte de mission. On leur souligne également qu'une planification d'intervention ne sera véritablement utile que si elle est partagée avec tous les partenaires et si les documents réalisés sont mis à jour et testés en conditions réelles.

Sur le terrain, d'autres leçons sont consacrées aux postes d'observation, à la protection contre les crues, aux outils et à l'évacuation. Durant toutes les séquences, les participants doivent être actifs, que ce soit en classe ou en travail de groupe. L'enseignement est varié, mêlant le frontal au jeu de rôles, afin de rendre non seulement le cours intéressant mais aussi pour assurer une transmission durable du savoir au bon échelon. Expérimentés, les chefs de classe veillent aussi à ce que cette transmission se



Le cours a lieu principalement sur le terrain.

fasse entre les participants eux-mêmes, en mettant l'accent sur les connaissances tactiques. Les instructeurs proviennent de tout le pays et de toutes les formations d'intervention ou d'organes de conduite locaux ou régionaux.

Premier cours le 22 avril 2015

Pour l'OFPP et la FSSP, cette forme de collaboration est inédite: c'est la première fois en effet qu'elles conçoivent et mettent sur pied ensemble un cours interorganisations. L'enseignement sera dispensé par la FSSP. La première édition aura lieu le 22 avril 2015 aux environs de Vitznau.

Pour s'inscrire:

www.swissfire.ch/kurse > Naturgefahren > Interventionsplanung und Einsatzvorbereitung

Exercice des sapeurs-pompiers de milice et de la PBC de la Ville de Zurich

Mettre rapidement les biens culturels à l'abri

La protection des biens culturels de la Ville de Zurich s'est transformée au cours des dernières années en un élément d'intervention. Cette tendance au sein de la protection civile a pour objectif de disposer rapidement de moyens d'intervention efficaces et coordonnés. La collaboration entre la protection des biens culturels et les sapeurs-pompiers de milice a été testée lors d'un exercice nocturne qui s'est déroulé en septembre 2014.

Un immeuble est en feu sur la place d'exercice de Schutz & Rettung Zurich. Cette fois, des livres, des sculptures, des meubles et des tableaux ont été ajoutés car les sapeurs-pompiers de milice s'entraînent à intervenir dans un bâtiment contenant des biens culturels.

Au début de l'intervention, lorsque l'équipe déroule les tuyaux et prépare les masques, le propriétaire de l'immeuble informe le chef d'intervention que de nombreux biens culturels se trouvent à l'intérieur. En situation réelle, cette information aurait peut-être déjà été disponible puisque les sapeurs-pompiers introduisent aussi les données de la protection des biens culturels (PBC) dans leur fichier des bâtiments.

Le chef d'intervention alerte immédiatement le service B de la protection civile zurichoise. Il s'agit d'un officier de piquet de Schutz & Rettung Zurich chargé de convoquer les éléments PCi et de coordonner leur intervention. L'officier arrive sur place peu après et s'entretient avec le propriétaire et le chef d'intervention.

Convocation de la PBC

L'alarme est transmise à la compagnie PBC (cp PBC 50) composée de trois sections pour environ 80 membres PCi pouvant être alertés par téléphone, par section ou par groupe. La troisième section est prévue avant tout pour prendre la relève des deux premières, capables d'intervenir rapidement, ou leur prêter main forte.

Les équipes se rendent au centre de rassemblement et d'équipement de la PBC situé en périphérie. Des professionnels de Schutz & Rettung ainsi que des membres d'une formation d'appui PCi y mettent en place le circuit prévu pour l'enregistrement et la remise du questionnaire sanitaire d'entrée et du matériel supplémentaire.

Un détachement avancé accompagné du chef d'intervention PBC se dirige vers l'immeuble en feu. L'intervention est préparée avec le service B et les sapeurs-pompiers de milice sur la base de listes de contrôle de l'aide-mémoire de conduite de la cp PBC 50. Il est important de se concerter avec le propriétaire afin de définir clairement les modalités et l'ampleur de l'intervention. L'objectif est de lui restituer rapidement ses biens culturels.

Application des processus

Par le biais du réseau Polycom de la protection civile de Zurich, le chef d'intervention ordonne l'intervention de la première section qui se trouve au poste d'attente. Les véhicules de la PBC arrivent immédiatement sur la place sinistrée. Le temps presse car les sapeurs-pompiers de milice commencent déjà à extraire les biens culturels de l'immeuble.

La section se sépare en trois groupes. Le premier réceptionne les objets apportés par les sapeurs-pompiers. Dans d'autres conditions, par exemple en cas d'inondation, ce groupe pénètre dans le bâtiment, photographie les lieux et numérote les objets qui doivent être évacués. Dans le cas présent, la PBC ne s'occupe que des objets déposés à l'extérieur par les sapeurs-pompiers car pour pénétrer dans le bâtiment, il faut porter un masque.

Les deux autres groupes appliquent le processus développé par la PBC de Zurich: la zone d'entrée est équipée de trois rangées de tables pour réceptionner les objets secs, humides ou mouillés et les emballer. Chaque objet est rapidement décrit et photographié puis emballé pour le transport.

Durant l'évacuation, le chef d'intervention PBC se concentre sur la prochaine question: combien de temps va durer l'intervention? Faut-il convoquer une autre section? Parallèlement, il organise régulièrement des rapports avec ses chefs de groupe et le chef d'intervention des sapeurs-pompiers de milice et reste en contact avec le service B. Tandis que l'intervention des sapeurs-pompiers touche à sa fin, un piquet d'incendie s'organise. La PBC a aussi pour tâche de surveiller les biens culturels jusqu'à leur transport.

Développement de la cp PBC 50

La transformation de la PBC Zurich en une formation d'intervention est en cours depuis près de quatre ans. Les processus, l'instruction, le savoir-faire et les documents d'intervention ont été développés en continu.

Un équipement complet a été rassemblé. Deux remorques spéciales transportent le matériel d'intervention de la PBC. Des équipements standard comme le matériel d'éclairage et les groupes électrogènes proviennent du



Les sapeurs-pompiers remettent directement les biens culturels endommagés à la protection civile.

dépôt de la protection civile. L'équipement étant disponible à double, la PBC peut intervenir en même temps sur deux places sinistrées différentes.

Le plus difficile est de recruter des cadres et de les motiver. Les cadres organisent eux-mêmes les cours d'instruction et de répétition. Toutefois, des spécialistes externes sont convoqués pour la formation spécifique à la protection des biens culturels.

Le manuel d'intervention sert de base pour les interventions; il est régulièrement mis à jour et les chefs de sections et de groupes l'ont toujours avec eux. Il contient non seulement les documents de base pour la saisie du problème, les rapports et la donnée d'ordres mais aussi des aides à la planification d'interventions ainsi que des listes de contacts complètes.

Rapidité, efficacité, coordination

Le développement de la cp PBC 50 montre les tendances en matière de protection civile: l'accent est davantage mis sur la disponibilité opérationnelle, qui doit être de plus en plus rapide. En moins de trois heures, la compagnie est

capable d'intervenir avec son équipement sur une place sinistrée afin d'évacuer les biens culturels en danger. Pour ce faire, il faut un système de convocation téléphonique ainsi que du matériel et des moyens de transport.

La collaboration avec les organisations d'urgence, en particulier les sapeurs-pompiers, est essentielle, tant sur le plan de la conduite que sur celui des exercices. L'exercice nocturne réalisé par la cp PBC 50 avec les sapeurs-pompiers de milice de Zurich est un premier pas.

En outre, des discussions sont en cours pour augmenter les capacités de la PBC dans une ou plusieurs organisations de protection civile régionales et de les mettre à la disposition de toutes les communes zurichoises de façon centralisée. On gagnerait ainsi en efficacité et en expérience et le niveau de formation serait plus élevé. Reste à définir quels centres de renfort pourront mettre à l'avenir des moyens d'intervention PBC à la disposition du canton entier.

Christian Fuchs

Cadre cp PBC 50, protection civile de Zurich

Formation continue des chefs PBC bernois

Améliorer les compétences décisionnelles sur la place sinistrée

Le chef PBC est responsable des biens culturels en cas d'événement et doit prendre des mesures immédiates pour les protéger. C'est pourquoi le renforcement des compétences décisionnelles était au centre du cours de perfectionnement 2014 de l'organisation de protection civile bernoise.

La situation initiale de l'exercice destiné aux chefs de la protection des biens culturels (chefs PBC) de l'organisation de protection civile bernoise qui s'est déroulé du 15 au 17 octobre 2014 était clairement définie: lors d'un incendie au château de Landshut à Utzenstorf, des biens historiques ont été endommagés par le feu, la fumée et l'eau, parfois lourdement. Il n'y a aucun plan d'urgence et les collaborateurs du château sont si perturbés par l'incendie qu'ils sont incapables de prendre les mesures nécessaires.

Une telle situation exige beaucoup de concentration et de bonnes compétences décisionnelles de la part du chef PBC responsable de l'intervention. Toute mauvaise décision peut entraîner la perte d'un bien culturel centenaire et inestimable et donc la disparition d'un témoin de l'histoire suisse.

Exercice axé sur les compétences de conduite

Les compétences de conduite étaient au centre du cours de perfectionnement organisé par l'Office fédéral de la protection de la population et l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne. Il s'agissait de renforcer les compétences décisionnelles des chefs PBC en cas d'événement.

En théorie, le déroulement d'une intervention est clair: saisie du problème, appréciation de la situation, prise de décision, donnée d'ordre, contrôle et gestion. Mais en pratique?

Avec son équipe, le chef PBC évalue l'état de la charpente du toit qui a brûlé. Lors de l'expertise sur la place sinistrée, on parle peu, on note et on photographie. L'appréciation de la situation a lieu à l'extérieur: les dommages sont considérables. Sont concernés des biens culturels de différents types et matériaux tels des armes et des instruments de chasse en métal, des animaux empaillés et des documents. La pression est énorme pour le chef PBC car il s'agit de sécher délicatement tant du métal centenaire que du papier poreux. De fausses manipulations pourraient aggraver l'état des objets.

Le chef PBC décide d'informer le conservateur Guido Voser, spécialiste en matière de lyophilisation de documents ayant subi des dégâts d'eau. Tous les participants connaissent son numéro de téléphone et il a accepté de partager ses connaissances pendant les trois jours de cours. Ses conseils sont clairs: tous les biens culturels doivent être immédiatement éloignés de la place sinistrée. Les armes et les instruments doivent être nettoyés à l'eau claire et rangés dans des caisses selon leur type et accompagnés de photos.

Maintenir la place sinistrée sous contrôle

Au cours de la phase de coordination, différentes questions se posent simultanément au chef PBC: combien de spécialistes PBC faut-il? De quel matériel a-t-on besoin et en quelle quantité? Où faut-il installer le poste collecteur? Le chef PBC prend des décisions et donne des ordres. Les mesures sont inscrites sur des affiches au poste de conduite front jusqu'à l'arrivée de l'équipe de conservateurs et à la remise de la place sinistrée, prête pour d'autres travaux.



Les biens culturels demandent beaucoup d'attention: toute fausse manipulation peut aggraver l'état d'un objet.

Exercice du Réseau national de sécurité

Enseignements de l'ERNS 14

L'exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14) a permis à la Confédération, aux cantons et aux entreprises de gérer ensemble une situation complexe de pandémie et de pénurie d'électricité. Tous en ont tiré de précieux enseignements.

L'ERNS 14, qui s'est déroulé du 3 au 21 novembre 2014, a permis de tester la collaboration des partenaires du réseau national de sécurité ainsi que les processus de gestion de crise. Parmi les participants se trouvaient des responsables politiques, des organes de conduite et de coordination stratégiques de la Confédération, des cantons et des villes ainsi que des représentants de l'armée. Des tiers tels que les grands distributeurs et les exploitants de réseaux (routes, rail, télécommunications, énergie) y ont également pris part.

Afin de ménager les ressources de tous les partenaires et de garantir l'exploitation au quotidien, l'exercice était conçu sous la forme de modules et ne constituait pas un exercice continu en temps réel. Les participants ont traité les phases clés de la gestion de crise aux échelons fédéral et cantonal ainsi qu'au niveau de la collaboration entre la Confédération et les cantons lors d'exercices-cadres d'état-major, de séminaires et de réunions plénières.

Conséquences d'une pénurie d'électricité

A l'occasion de rapports d'état-major, de nombreux organes de conduite cantonaux (OCCT) se sont penchés sur le scénario de l'ERNS 14 depuis le milieu de l'année déjà. Dans le cadre de ces travaux de préparation, ils ont notamment fait appel à des experts de l'industrie électrique. Cette démarche a permis d'appréhender de nombreux problèmes au préalable, de sorte que lors du lancement de l'exercice à proprement parler, il existait déjà plusieurs bases de travail, ce qui s'est révélé très utile.

L'exercice a permis de définir clairement et dans les temps les problèmes intercantonaux ainsi que les attentes envers la Confédération puis de les motiver. Il a suscité un vif intérêt de la part des responsables politiques cantonaux puisque des conseillers d'Etat et des conseillers municipaux y ont participé.

Les travaux de préparation intensifs ont abouti à une vaste prise de conscience au sein des OCCT concernant l'importance du sujet. Tout le monde s'accordait sur la difficulté de prévoir la portée d'une pénurie durable d'électricité et sa complexité. La direction de l'exercice souhaite intégrer des exercices complémentaires sur ce thème aux planifications pluriannuelles des OCCT.

Etat-major en cas de pandémie

Le module Pandémie a permis de réunir pour la première fois l'EMF ABCN (état-major compétent en matière de



Lors d'une situation d'urgence de portée nationale, les responsables et les forces d'intervention doivent collaborer pour former un engrenage.

dangers atomiques, biologiques, chimiques et naturels) dans la composition prévue par la stratégie initiale en cas de pandémie. Les préparatifs se basaient sur le Plan suisse de pandémie Influenza de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Le transfert de l'état-major spécial pandémie à l'EMF ABCN a bien fonctionné. L'EMF ABCN «Pandémie Influenza» est une structure adéquate pour la gestion d'une pandémie. Les améliorations nécessaires ont été identifiées et seront mises en œuvre.

Il est en particulier apparu que l'EMF ABCN est sur la bonne voie lorsqu'il s'efforce d'aller plus loin que l'ordonnance sur les interventions ABCN en adoptant une approche plus souple et d'avantage axée sur l'événement en cours. L'EMF ABCN doit être adapté en prévision de la gestion d'autres événements B comme Ebola, par exemple. Il est nécessaire d'organiser d'autres exercices dans le domaine de la pandémie afin d'éclaircir les interfaces entre la Confédération et les cantons. L'EMF ABCN doit en particulier se concentrer sur les tâches prioritaires et interdisciplinaires.

Information

Test des sirènes: spot TV primé

Le spot TV réalisé à la demande de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) à l'occasion du test des sirènes a été distingué, ainsi que ses auteurs, dans le cadre d'Edi.14, le prix suisse récompensant les films publicitaires, industriels et d'entreprise. Le film de l'OFPP a obtenu la médaille de bronze dans la catégorie «TV et cinéma, spots publicitaires».



La délégation de l'OFPP lors de la remise du prix Edi.

Pour réaliser ce spot, l'OFPP a lancé un concours d'idées en collaboration avec le Centre des médias électroniques (CME) du DDPS. Parmi les nombreuses propositions créatives qui lui sont parvenues, celle d'Elefant Studios sortait nettement du lot.

«Le spot est séduisant à plus d'un titre: l'action se développe en crescendo sous la forme d'une réaction en chaîne sur un dispositif évoquant une machine à Tinguely. Cela nécessite un découpage très précis. Ensuite, il y a la reproduction très réussie d'un mouton en 3D», commente Mike Lüscher,

responsable des médias audiovisuels au CME. Le film joue sur les symboles helvétiques en intégrant à la «machine» une meule de fromage, un couteau suisse, un cor des Alpes et une arbalète: manière de souligner que le test des sirènes est un morceau de culture suisse!

Le directeur de l'OFPP Benno Bühlmann, présent lors de la remise du prix, se réjouit de cette distinction: «Ce film

montre que l'on peut traiter un sujet sérieux avec humour sans pour autant sombrer dans le ridicule. Je crois aussi qu'un zeste d'autodérision est bien accepté par le public.» Le jury qui a accordé la médaille de bronze au spot, le classant ainsi parmi les meilleurs de l'année, partage cet avis: «Nous ne nous attendions pas à ce qu'un office fédéral fasse preuve d'un tel sens de l'absurde et de l'autodérision», a-t-il déclaré lors de la remise du prix.

Prix pour des produits suisses de qualité

Edi. est la récompense officielle des films suisses de commande. Au travers de l'Edi., la branche souhaite attirer l'attention sur la création dans notre pays et distinguer des productions suisses d'excellente qualité. La catégorie «TV et cinéma, spots publicitaires» regroupe les films d'entreprises et d'organisations sans but lucratif. L'OFPP, qui coordonne le test des sirènes et son volet communication, met à la disposition des chaînes de télévision un spot à diffuser dans la semaine précédant le test. L'actuel spot TV, qui a été montré pour la première fois en 2014, a été publié sur internet. Il a immédiatement rencontré un large écho sur les réseaux sociaux.

Loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)

Révision en vigueur dès le mois de février

Le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} février 2015 la date d'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile. Les modifications des ordonnances correspondantes s'appliqueront dès la même date.

Avec la modification de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) et l'adaptation simultanée de la loi fédérale sur les systèmes d'information de l'armée (LSIA), la Confédération dispose des bases lé-

gales permettant d'étendre progressivement le système d'information du personnel de l'armée (PISA) à la protection civile. Elle pourra dorénavant mieux contrôler les limites légales du nombre de jours de service accomplis par les personnes astreintes à la protection civile. Cela doit permettre d'éviter des services illicites dans la protection civile de même que des abus de la part des cantons et des communes en matière de décomptes APG.

Centrale nationale d'alarme (CENAL)

Processus NetAlert: début de la phase opérationnelle

Dans une société extrêmement interconnectée comme la nôtre, une perturbation du réseau d'énergie, de transports ou de communication place la protection de la population devant un énorme défi. Un nouveau processus – NetAlert – avertit les partenaires de la protection de la population à un stade précoce en cas de pannes et les tient par la suite au courant de l'évolution de l'état de fonctionnement.

Le nouveau processus a été développé par la CENAL en collaboration avec des partenaires représentant différents secteurs. Il se déroule de manière simple et rapide, il est applicable et extensible à différents réseaux (chemins de fer, gaz, électricité ou téléphonie mobile). Diverses organisations doivent pouvoir s'en servir, compte tenu des temps de réaction, besoins de sécurité, charges de travail et délais de préalerte propres à chacun des réseaux.

NetAlert ne nécessite qu'un entretien minimal et les futurs utilisateurs sont formés très rapidement. La sauvegarde de secrets d'entreprise a aussi été prise en considération. Dès le début, les partenaires au projet ont manifesté leur volonté de collaborer sans complications et de partager des informations en cas d'urgence. Des annonces diffusées par l'entremise des canaux de la protection de la population, par exemple les alertes officielles aux intempéries ou les informations des organes de conduite cantonaux, peuvent en effet être tout à fait intéressantes pour les exploitants de réseaux.

Schéma simple, mise en œuvre sur mesure

Le processus qui a été développé repose sur un schéma d'annonce à 13 points qui permet d'identifier l'expéditeur du message avec ses coordonnées, le réseau touché, le type et la durée de la panne ainsi que les zones concernées. Il inclut un pronostic quant à la durée du dérangement et une rubrique «date/heure de la prochaine information». Il est prévu de le compléter par des cartes de la situation que les exploitants de réseau pourront importer

de leurs systèmes respectifs. Le degré de gravité de la panne est indiqué au moyen d'un système de classification très parlant, fondé sur les couleurs des trois feux de circulation, à savoir Fonctionnement normal, Fonctionnement menacé/restreint et Fonctionnement critique.

Dès que le message est enregistré par la CENAL, il est transmis aux partenaires du suivi coordonné de la situation et intégré dans la présentation électronique de la situation (PES).

Tous les partenaires disposeront ainsi d'une information uniforme. Chaque organisation partenaire est elle-même responsable de la réaction. Pour les cas d'intervention où le processus ne fonctionnerait plus, le formulaire d'annonce existe également en version papier. Le cas échéant, les données seraient transmises au moyen de toute liaison fax (pour la transmission de données) ou téléphonique/radio (pour la communication vocale) encore utilisable et traitées par la CENAL. En août 2014, NetAlert est finalement devenu opérationnel. Pour l'instant, Swissgas, Swisscom et les CFF participent à la phase d'exploitation. Ce groupe sera à présent élargi progressivement.



Swissgas est l'un des premiers exploitants de réseau à utiliser NetAlert pour transmettre des avis de dérangement à la CENAL. En photo, la station de mesure de Zuzgen.

Certification renouvelée

De bons résultats pour l'OFPP

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a renouvelé pour trois ans sa certification ISO. L'OFPP a fait très bonne figure lors de l'audit qui portait sur la gestion de la qualité, l'environnement et la sécurité au travail.

L'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS) a certifié que l'OFPP répond sans réserve à

toutes les exigences normatives. Les certificats seront donc prolongés pour la durée maximale de trois ans. Le rapport d'audit précise que l'OFPP a fait très bonne impression lors de l'audit de certification.

Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS)

La transformation suit son cours

Le déménagement de la Division Instruction de l'OFPP se déroule comme prévu: la première tranche des travaux de rénovation et de transformation du Centre d'instruction de Schwarzenburg s'est achevée avec succès et une partie du personnel a changé de lieu de travail fin 2014.



L'entrée du CFIS a été entièrement transformée dans le cadre de la première étape des travaux.

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) s'apprête à connaître quelques années mouvementées: en 2018/19, les divisions implantées à Berne devraient prendre leurs quartiers dans le nouveau centre administratif fédéral de Berne-Wankdorf. La Centrale nationale d'alarme (CENAL), qui se trouvait jusqu'ici à Zurich, les y rejoindra. Entretemps, la totalité du personnel de la Division Instruction aura déménagé au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS), déjà géré par l'OFPP.

L'entrée du CFIS a été entièrement transformée dans le cadre de la première étape des travaux afin que le personnel et les visiteurs disposent d'une infrastructure moderne et d'un environnement convivial. Le bâtiment central a en outre été mis aux normes parasismiques actuelles. Lors de la seconde étape, d'ici la fin de 2015, tous les bâtiments servant à l'hébergement seront mis aux normes parasismiques. Deux d'entre eux seront en outre transformés en bureaux en 2016.

Plus de 80 postes de travail

Le transfert de Berne à Schwarzenburg est en cours. Une première section a déjà déménagé fin 2014. L'ensemble de la Division Instruction suivra d'ici la fin de 2016. Le nombre de postes de travail passera d'une trentaine aujourd'hui à plus de 80. Le CFIS deviendra ainsi un centre de compétences national de la gestion de catastrophes et de situations d'urgence.

Radio IPCC

En situation de crise, l'information reste assurée

En novembre 2014, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a repris d'armasuisse Immobilier l'exploitation du nouveau système radio IPCC (information de la population par la Confédération en cas de crise). Ce système permet aux autorités d'informer la population par ondes OUC en situation de crise.

Par radio IPCC on entend le réseau radio d'urgence OUC de la Confédération, appelé à prendre le relais si les infrastructures normales des stations de radio sont hors service. Grâce à ses émetteurs protégés, il peut être capté jusque dans les abris. Sa gestion est assurée conjointement par plusieurs institutions dont, aux côtés de l'OFPP, la Chancellerie fédérale (ChF), la Société suisse de radio-diffusion (SSR) et l'armée.

En 2005, l'OFPP a repris l'exploitation du réseau et a modernisé l'infrastructure. Entre 2012 et 2013, toutes les stations radio ont été soumises à des tests de réception et le contrôle général du système a été effectué avec succès au printemps 2014.

Nouveaux plans en 2015

Les nouveaux plans d'utilisation et d'exploitation de la radio IPCC seront introduits en 2015. Tandis que l'organisation d'exploitation se chargera de la disponibilité de l'infrastructure en situation normale, l'organisation d'intervention règlera le déclenchement et l'utilisation du système en cas de situation extraordinaire.

Nouveau concept pour la protection civile argovienne

Les OPC réunies en 11 régions

Le canton d'Argovie a élaboré un nouveau concept dans le cadre de la réorientation de la protection civile. Les 22 organisations de protection civile seront réunies par étapes en 11 régions correspondant aux centres de renfort des sapeurs-pompiers.

En septembre 2014, le Conseil d'Etat du canton d'Argovie a approuvé la conception de la protection civile argovienne 2013 et sa mise en œuvre début 2015. L'ancrage de la protection civile à l'échelon régional est un des points essentiels de cette réorientation, qui devrait s'achever d'ici fin 2019. Les régionalisations futures tiendront compte de l'emplacement des centres de renfort des sapeurs-pompiers puisque des interfaces existent avec la protection civile. Cette réorientation va dans le sens de la Stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+ à l'échelon fédéral.

Le nouveau concept en quelques chiffres: 11 régions de 4 bataillons et 7 compagnies, un effectif d'environ 6800 personnes astreintes pour les organisations régionales et

545 pour l'unité cantonale d'intervention en cas de catastrophe. Il est prévu de former 55 sections d'appui, 40 sections d'assistance et 30 sections d'aide à la conduite, auxquelles s'ajoutent 60 éléments logistiques et 22 groupes PBC.

Economies pour les cantons

Les travaux lancés en 2011 tiennent surtout compte des structures et effectifs futurs, des acquisitions de matériel et de l'analyse cantonale des dangers. Ce nouveau concept devrait permettre aux communes d'effectuer d'importantes économies en matière d'acquisition de matériel, d'infrastructure et de personnel. C'est du moins ce qui ressort des fusions d'OPC déjà effectuées.

Canton de Berne

Réorganisation de l'organe de conduite cantonal

Le canton de Berne a restructuré son organe de conduite cantonal (OCCant) en un état-major de planification et un état-major de conduite.

L'OCCant est un organe du canton de Berne destiné à la gestion des catastrophes et des situations d'urgence. Il est responsable de la mise en œuvre de la protection de la population dans le canton, que ce soit au niveau de la prévention ou à celui de la gestion des événements. C'est de cette répartition des tâches que découle la nouvelle structure de l'OCCant depuis début 2015:

- L'état-major de planification OCCant a pour tâche de coordonner les planifications préventives de toute l'administration cantonale en cas de catastrophe et de situation d'urgence. A cet effet, un groupe de pilotage «état-major de planification» composé de responsables des principales directions et offices en charge de la gestion d'événements a été formé pour classer les travaux par ordre de priorité, distribuer les mandats et approuver les planifications de prévention et d'intervention. Les travaux spécifiques sont effectués au sein d'états-majors spécialisés et de groupes de projets.

Le chef de l'office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires Hanspeter von Flüe dirige également l'état-major de planification OCCant.

- L'état-major de conduite OCCant est l'organe responsable de la direction de l'intervention. Du point de vue de l'organisation, du personnel et de l'infrastructure, il se base sur la structure de l'état-major cantonal de la police. Selon les besoins, il fait appel à des spécialistes des organisations partenaires de la protection de la population ou de l'état-major de planification OCCant. L'état-major de conduite OCCant est dirigé par Stefan Blättler, commandant de la police cantonale bernoise.

Hanspeter von Flüe dirige l'OCCant en situation normale. Lorsque l'OCCant est en intervention, il est directement subordonné au Conseil exécutif.

Infoline: le centre d'appel argovien en cas de catastrophe

Plus proches

Depuis une dizaine d'années, le canton d'Argovie informe et soutient la population touchée par une catastrophe à travers une hotline. Le dernier exercice d'alarme s'est révélé positif.



Le personnel de la hotline du canton d'Argovie est constitué de membres de l'administration et de collaborateurs d'état-major de l'élément cantonal d'intervention en cas de catastrophe.

Les personnes confrontées directement à une catastrophe dans le canton d'Argovie ou dont des proches habitent la zone touchée peuvent, depuis le 1^{er} janvier 2005, appeler une hotline pour recevoir des renseignements ou obtenir de l'aide. Le centre d'appel a été mis en place par l'état-major cantonal. En principe, une collaboration avec d'autres cantons est envisageable.

Actuellement, 43 personnes sont prêtes à intervenir sur la hotline, un premier groupe étant opérationnel une heure après le début de l'événement déjà. Le personnel de la hotline est constitué d'employés de l'administration cantonale, provenant majoritairement du service des affaires militaires et de la protection de la population, et de collaborateurs d'état-major de l'élément cantonal d'intervention en cas de catastrophe.

Engagés

Les intervenants de la hotline sont préparés à leur mission lors de cours et d'exercices annuels. Le 30 septembre 2014, un exercice d'alarme inopiné a impliqué tous les membres du centre d'appel. A partir de 7 h 30, la centrale d'intervention de la police cantonale a convoqué les groupes d'intervention de manière échelonnée. Le but était notamment de vérifier si les intervenants pouvaient effectivement être mobilisés d'urgence par la centrale d'intervention. On a testé également la saisie électronique et l'envoi des messages adressés à l'état-major cantonal – demandes ou offres d'aide, informations pour l'EMCC – et contrôlé le ravitaillement et le soutien psychologique des intervenants de l'Infoline. Tous les points testés ont été jugés positifs et les membres de l'Infoline ont donné la preuve de leur engagement. Comme il faut partir du principe qu'en cas d'urgence seule la moitié des membres du groupe de première intervention sont disponibles, deux groupes de dix personnes doivent être convoqués pour que l'on dispose d'un personnel assez nombreux.

Réorganisation dans le canton de Schaffhouse

La protection de la population est intégrée à la police

Depuis le début de l'année 2015, le service de la protection de la population et des affaires militaires de Schaffhouse est intégré à la police cantonale et forme une division principale dirigée par Matthias Bänziger.

Dans un bref communiqué sur la réorganisation, le Conseil d'Etat schaffhousois estime que cette fusion crée des synergies. La division principale de la protection de la population et des affaires militaires a été restructurée lors de l'intégration et est maintenant subdivisée en trois sections: administration militaire, administration de la protection civile et organisation de protection civile.

Depuis le début de l'année 2015, le juriste Matthias Bänziger de Winterthur est chef d'état-major de l'organe cantonal de conduite. Sacha Distel est chef de service suppléant et également commandant de l'organisation de protection civile, qui est cantonalisée depuis dix ans.

Canton des Grisons

23 menaces analysées

Le canton des Grisons a analysé les menaces qui pèsent sur lui, sous la direction du service des affaires militaires et de la protection de la population. La prochaine étape consistera à réduire les risques identifiés.

En février 2013, le Conseil d'Etat du canton des Grisons a chargé le service des affaires militaires et de la protection de la population d'effectuer une analyse des dangers et de planifier les mesures à prendre en fonction des risques tout en estimant leurs coûts. Si le canton possédait déjà depuis plusieurs années des cartes des dangers naturels permettant de se faire une idée précise des risques, il manquait une analyse globale de toutes les situations extraordinaires possibles exigeant le déploiement du système coordonné de protection de la population.

Une dizaine de services cantonaux ont participé aux travaux, qui prenaient en considération non seulement les dangers naturels mais également des menaces d'ordre technique ou sociétal. Une société de conseil a accompagné le projet, notamment pour élaborer des scénarios, évaluer les risques et rédiger des rapports.

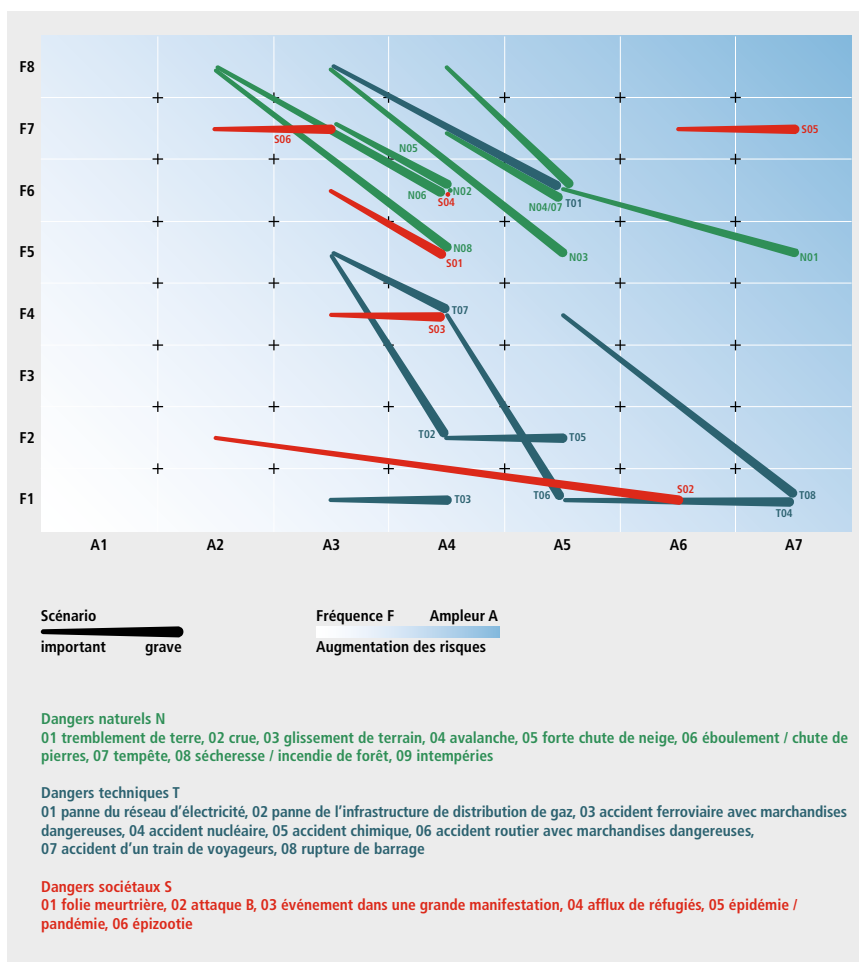
23 menaces pertinentes analysées

Les chefs de service ont analysé et évalué en tout 23 menaces pertinentes du point de vue de la protection de la population: neuf naturelles, huit d'ordre technique et six d'ordre sociétal. Pour chacune d'entre elles, on a élaboré deux scénarios de référence, dont l'intensité dépasse celle d'événements ordinaires. S'ils venaient à se concrétiser, ces scénarios mettraient les organisations de la protection de la population fortement à contribution et pourraient même épuiser leurs capacités dans certains cas.

Afin d'identifier les risques liés à ces dangers très divers, on a évalué la probabilité d'occurrence et l'ampleur des dommages potentiels pour chaque scénario. Les scénarios de référence et les données concernant l'évaluation des risques sont réunis dans des documents d'information. Une matrice permet de comparer les risques liés aux différentes menaces. Elle illustre la situation actuelle du canton des Grisons du point de vue de la protection de la population en se fondant sur des estimations d'experts et sur les données disponibles. Elle tient également compte des mesures de prévention déjà mises en œuvre, des préparatifs effectués et des mesures prises pour gérer les événements.

Décision politique

L'analyse des dangers représente un premier pas dans la gestion continue et intégrale des risques dans le canton des Grisons. La prochaine étape consistera à réduire ces risques. La définition des mesures à prendre et des risques à considérer relève d'une décision politique. La mise en œuvre des mesures dépendra des ressources humaines et financières et s'étendra sur plusieurs années.



La matrice des risques représente les dangers actuels menaçant le canton des Grisons.

Réforme de la protection civile vaudoise

Vers une organisation simplifiée pour plus d'efficacité

La réforme ancre la protection civile vaudoise au niveau régional. Alors que le nombre d'organisations passera de 18 à 10, un nouvel élément d'intervention cantonal voit le jour.

La réforme de la protection civile vaudoise a été acceptée en novembre 2014 par le Grand Conseil qui a approuvé à l'unanimité le projet de modification de la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile de 1995. La protection civile sera désormais structurée en 10 organisations régionales (ORPC) calquées sur le découpage des districts. Dirigée par le Service de la sécurité civile et militaire, cette réforme vise à moderniser la structure de la protection civile vaudoise pour lui permettre de répondre aux risques et dangers actuels et futurs.

10 régions et un élément d'intervention cantonal

Les régions de protection civile conserveront une importante autonomie dans la marche des affaires régionales, tout en remplissant leurs missions de base. Ces missions, ainsi que les axes stratégiques, la standardisation et la qualité des prestations, ont été définis pour l'ensemble du canton par le service cantonal compétent en collaboration avec les partenaires du domaine de la sécurité et les représentants politiques aux échelons communal et cantonal. Chaque citoyen bénéficie ainsi de prestations uniformes sur l'ensemble du territoire vaudois.

Sur le plan opérationnel, les commandants des ORPC répondront tactiquement et techniquement au comman-

dant de la PCi du canton de Vaud. Le canton continuera d'assumer les responsabilités suivantes: diriger l'institution, assurer la formation de base et celle des cadres, assurer la logistique standardisée, garantir la disponibilité opérationnelle et donner l'alarme à la population. Un élément d'intervention cantonale complète cette organisation en répondant prioritairement aux besoins spécifiques du canton et en appuyant les ORPC selon le principe de subsidiarité. Son inscription formelle dans la loi répond à une volonté de légitimité et de transparence de cet outil cantonal et de ses prestations.

Protection civile 2015+

En outre, le projet de loi intègre – notamment en termes de baisse d'effectif et d'interopérabilité cantonale – les mesures proposées dans le rapport du Conseil fédéral sur la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+. Grâce à l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi, la protection civile peut renforcer son rôle au sein du système sécuritaire vaudois, en prenant en compte le nécessaire équilibre entre ressources et moyens.

*Pour de plus amples informations:
www.protectioncivile-vd.ch*

Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Nouvel état-major des cantons

Alexander Krethlow sera le nouveau secrétaire général de la CG MPS à compter du 1^{er} juin 2015.

Le nouvel état-major de la CG MPS sera compétent en matière de sécurité intérieure et extérieure et devrait permettre de renforcer la collaboration de tous les partenaires du Réseau national de sécurité. Grâce à son nouveau secrétaire général, la CG MPS devrait améliorer ses contacts avec les partenaires et permettre aux cantons de s'exprimer davantage au sein des commissions compétentes en matière de protection de la population.

Alexander Krethlow, 50 ans, occupe depuis 2010 le poste de chef de la Section Stratégie et de suppléant du chef de la Division Protection civile de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Il est marié et habite à Lucerne avec sa famille.

La Fédération suisse de la protection civile (FSPC) en Allemagne

La protection civile suisse au Technisches Hilfswerk

L'automne passé, des cadres de la protection civile ont rendu visite aux services de secours (Technisches Hilfswerk, THW) de Friedrichshafen afin de se faire une idée sur place des activités de la protection de la population allemande.

Les organisations d'urgence doivent pouvoir intervenir dans leur pays comme à l'étranger. Ainsi, depuis 2009, il existe une étroite collaboration entre le service cantonal des affaires militaires et de la protection civile de Saint-Gall et les services de secours de la région de Biberach. Le 15 novembre 2014, l'association des cadres de la protection civile de Suisse orientale a visité le THW de Friedrichshafen.

Environ 20 cadres se sont rendus en Allemagne pour se faire une idée des activités de la protection de la population locale. Un véhicule d'intervention bleu du THW les attendait sur les rives du lac de Constance. Friedrich Walz, responsable de la région Biberach du THW, a emmené ses collègues suisses au centre d'instruction afin de leur présenter la structure interdisciplinaire de la protection civile et de l'aide en cas de catastrophe. Ce fut l'occasion d'expliquer aux participants l'organisation et l'engagement du THW.

Une visite passionnante

Une visite guidée a permis aux cadres suisses de découvrir la protection de la population allemande sous de nombreux aspects, tous plus intéressants les uns que les autres: Le groupe dégâts d'eau de la section d'Überlingen a proposé par exemple une démonstration de pompes. Le groupe conduite et communication de la section de Wangen a quant à lui présenté la direction d'une intervention de grande ampleur au sein d'un organe de conduite du THW. Le groupe localisation de la section Weingarten a fait une démonstration de l'utilisation du système de sécurité en intervention, qui a permis par exemple de surveiller un parking endommagé par un incendie à Ravensburg. Et pendant que le groupe remise en état de la section de Friedrichshafen montrait les capacités de sa tractopelle équipée, entre autres, d'un brise-roches, une équipe du premier et du deuxième groupe de sauvetage a montré comment sauver un blessé enseveli sous les décombres d'un bâtiment. Pour finir, le groupe éclairage de la section de Pfullendorf a fait une démonstration d'éclairage de place sinistrée.

Le THW a mobilisé environ 50 personnes pour cette journée de visite qui a permis aux membres de la protection civile de tester eux-mêmes quelques engins et machines. Deux personnes ont assuré la subsistance en proposant un délicieux repas en milieu de journée.

Une équipe de spécialistes

L'organisation du THW est semblable à celle des sapeurs-pompiers suisses. Le personnel est constitué uniquement de spécialistes et suit trois heures d'entraînement par semaine. A cela s'ajoutent des interventions le samedi et beaucoup d'interventions volontaires non payées. Nombreux sont les membres du THW à prendre congé plusieurs fois par année afin de prêter main forte à l'organisation à titre volontaire. Durant les interventions de plusieurs jours en Allemagne comme à l'étranger, leurs employeurs reçoivent des contributions mais le collaborateur manque à l'appel, que ce soit au bureau ou à la maison. Au final, tout le monde y gagne puisque les membres du THW sont incorporés dans des formations spécialisées en fonction de leurs connaissances professionnelles. Les jeunes sont très sollicités et participent à des entraînements spéciaux et à des camps organisés chaque année.



Formation en matière de protection contre les inondations.



Démonstration de coussins de levage.

Les samaritains des régions périphériques

Quand les cols sont fermés

En hiver, ils sont coupés du monde par la neige. En été, ils interviennent sur les routes des cols où s'ébattent les fous du volant: un aperçu de l'action des samaritains d'Innertkirchen, de Gadmen et de Guttannen, qui œuvrent au maintien de la cohésion et de la sécurité dans leur coin de pays.

«Si vous habitez une région périphérique, il ne faut pas vous plaindre, il faut agir»: telle est la conviction d'Urs Zuberbühler. Mais pour l'instant, l'instituteur de Gutannen, qui est aussi depuis de nombreuses années directeur de cours et chef technique des samaritains locaux, est couché sur le dos, le bras gauche étendu. On est en train de lui prélever un demi-litre de sang dans le cadre de la collecte organisée dans la salle de gymnastique de l'école d'Innertkirchen. Les donateurs sont plus de cent et viennent de loin.

Isolés en hiver

En hiver, cela ne va pas de soi dans cette région du sud-

est du canton de Berne. L'été, pour se rendre de Meiringen à Innertkirchen, on traverse les impressionnantes gorges de l'Aar, puis on peut choisir entre deux routes de col: celle de gauche, qui franchit le Susten en passant par Gadmen et celle de droite, qui franchit le Grimsel en passant par Guttannen. En hiver cependant, les deux cols sont fermés de fin octobre à fin avril environ.

Les saisons sont donc très contrastées, comme le fait remarquer Urs Althaus, président des samaritains d'Innertkirchen. Si l'été les cols sont avant tout fréquentés par des touristes en voiture ou à moto, les habitants de la région sont seuls à les emprunter l'hiver. «En cas de danger d'avalanche, les routes sont complètement fermées. Nous sommes coupés du monde», précise le chef du personnel de la centrale électrique d'Oberhasli.

Cette situation particulière fait naître tout naturellement un sentiment de solidarité et confère aux samaritains de cette région peu peuplée un rôle important dans les domaines de la sécurité et des premiers secours, mais aussi dans la vie sociale. C'est ce qu'on constate en observant les personnes installées au foyer à de longues tables et plongées dans des discussions animées après la collecte de sang.

Premier intervenant

Les trois villages d'Innertkirchen (800 habitants), de Gadmen (230) et de Guttannen (320) disposent chacun d'une association de samaritains indépendante. Les nombreux services énumérés dans le rapport annuel prouvent qu'elles sont très actives malgré leur taille. Des courses de luge, de chiens de traîneaux ou de ski sont organisées l'hiver et, l'été, le Tour de Suisse passe souvent par les cols du Susten ou du Grimsel.

Les routes sinueuses de ces vallées escarpées sont souvent le lieu de graves accidents de la circulation, selon Urs Zuberbühler. C'est ce qui a motivé Karl Häfele, médecin de section désormais à la retraite, à s'engager pour les samaritains et à développer leur champ d'activité en tant que premier intervenant. Il peut en effet se passer beaucoup de temps avant que l'hélicoptère de la Rega ou l'ambulance n'arrive au fond de la vallée. L'équipement est impressionnant: oxygène, défibrillateur, pulsoxymètre et bientôt une application intelligente qui vient en aide aux premiers intervenants. Urs Zuberbühler en est convaincu: «Il faut être capable de se débrouiller lorsqu'on est les premiers sur un accident ou qu'on est isolés à cause de la neige.»



Les routes de col très fréquentées l'été se transforment en culs-de-sac déserts l'hiver.



Urs Zuberbühler de Guttannen, directeur de cours et chef technique, en train de donner son sang.

Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage REDOG

L'entraînement, clé de la réussite d'une intervention

Les 22 groupes régionaux de la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG) effectuent régulièrement des exercices d'intervention en cas de catastrophe naturelle et de situation d'urgence avec leurs partenaires cantonaux. Cette collaboration a fait ses preuves, notamment lors des intempéries survenues au Tessin l'année dernière.

En novembre 2014, la REDOG est intervenue trois fois lors des coulées de boue et de glissements de terrain au Tessin. Au vu de l'ampleur de la catastrophe et à la demande de la police locale, elle s'est rapidement rendue sur place afin de rechercher les personnes disparues. Malgré les voies d'accès difficiles et les précipitations soutenues, la collaboration des équipes de sauvetage a fonctionné comme sur des roulettes. A un certain moment, il y avait une centaine de personnes en intervention. La REDOG a envoyé sur place six maîtres-chiens, deux chefs d'équipes et deux spécialistes en localisation technique.

Collaboration parfaite

La bonne collaboration n'était pas due au hasard. Déjà le samedi précédent, le groupe régional REDOG du Tessin avait procédé à un exercice de grande ampleur avec la protection civile et les sapeurs-pompiers. Les équipes se connaissaient très bien et savaient que des chiens de la REDOG étaient capables de repérer des victimes. Les maîtres-chiens se sont remarquablement intégrés dans l'équipe d'intervention et l'ont complétée afin de secourir au mieux les personnes disparues.

Sur la base de ces expériences, la REDOG a profité de la consultation concernant le rapport sur la stratégie 2015+ pour saluer le fait que les compétences restent en grande partie entre les mains des cantons, que ce soit en matière de protection de la population ou de protection civile. Ceci correspond à la structure fédéraliste de la société, qui lui permet de s'entraîner avec des organisations cantonales, régionales et communales sur le terrain. En temps qu'organisation faîtière, la REDOG participe aux cours de localisation et sauvetage proposés par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) dans le cadre de la formation des instructeurs de la protection civile.

Volontaire et engagée

La REDOG organise chaque année 1350 cours pour environ 520 membres actifs. Ceci permet aux équipes de sauvetage de se préparer à localiser des personnes disparues



La collaboration homme-chien fonctionne très bien sur le terrain.

et à sauver des vies en collaboration avec des partenaires du système coordonné. Les cours visent les objectifs suivants:

- les chiens de catastrophe sont capables de localiser des personnes enfouies sous les décombres et de les signaler au maître-chien;
- les chiens de quête de surface sont capables de retrouver la trace de personnes disparues en plein air sur des terrains accidentés (forêts, champs);
- l'équipe «mantrailing» permet de suivre la trace olfactive d'un individu sur un terrain fortement contaminé (p. ex. dans les endroits très fréquentés des villes, comme les gares);
- les chiens de recherche de cadavres sont formés à la recherche de cadavres dans les décombres;
- et, pour finir, la REDOG forme des spécialistes en localisation technique afin de renforcer les équipes d'intervention en cas de catastrophe. Ces spécialistes sont recrutés dans les rangs de la REDOG et disposent de caméras de recherche, de détecteurs acoustiques et de caméras thermiques.

Manifestation

Journées portes ouvertes au LABORATOIRE DE SPIEZ



Le LABORATOIRE DE SPIEZ est actif dans le domaine de la protection ABC en Suisse et à l'étranger. Bon nombre de ses missions sont d'actualité et attirent l'attention de l'opinion publique. C'est pourquoi cet institut suisse tient à inviter régulièrement la population à visiter ses locaux et à l'informer de ses tâches et projets. Quelle était la précision des mesures de

la radioactivité lors du terrible accident de Fukushima? Comment les biologistes se protègent-ils dans leur laboratoire de sécurité quand ils testent des vaccins contre Ebola? Comment les chimistes, sur mandat de l'ONU, ont-ils procédé pour prouver de manière irréfutable l'utilisation de gaz toxiques contre des civils innocents en Syrie? Au mois de juin, pendant deux jours, tous ceux qui s'intéressent à la protection ABC et au désarmement peuvent venir s'informer directement sur les menaces ABC actuelles et s'entretenir avec les spécialistes.

Horaire: vendredi 19 juin 2015, de 13h à 19 h et samedi 20 juin 2015, de 10h à 17h.

Documentation

Danger de tempête en Suisse: nouvelles cartes détaillées

Pour la première fois, des cartes montrent le danger de tempête en Suisse pour diverses périodes de retour – 30, 50, 100 et 300 ans. Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'entreprise Meteotest a collaboré avec l'Université de Berne afin de calculer les rafales maximales pour l'ensemble de la Suisse et établir les cartes correspondantes. Celles-ci permettent de se faire une idée plus précise du danger de tempête en Suisse.

Cette analyse étendue repose sur les données récoltées de 1871 à 2011. Ainsi, l'évaluation se base sur des simulations

de plus longue durée que celles présentées jusqu'ici dans d'autres études. Au total, 83 tempêtes hivernales ont été évaluées au moyen d'informations sur les dégâts causés et de simulations à haute résolution des vents dans un modèle de prévisions météorologiques. Les données ainsi obtenues ont été ensuite comparées aux mesures existantes pour établir les nouveaux documents. Ces cartes de danger de tempête sont également disponibles sous forme de données SIG.

IMPRESSUM

Protection de la population 21 / mars 2015 (huitième année)

La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

Editeur: Office fédéral de la protection de la population OFPP

Coordination et rédaction: P. Aebischer

Equipe de rédaction: A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Münger, F. Simeon, N. Wenger

Traductions et révisions rédactionnelles: Services linguistiques OFPP

Contact: Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 51 85, e-mail: info@babs.admin.ch

Photos: p. 15 ETH Zürich / Wearable Computing Lab, p. 25 Swissgas, p. 32 James D. Walder

Mise en page: Centre des médias électroniques ZEM, Berne

Reproduction: les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue *Protection de la population*. Toute reproduction doit être convenue avec la rédaction.

Tirage: allemand: 8100 exemplaires, français: 3100 exemplaires, italien: 800 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

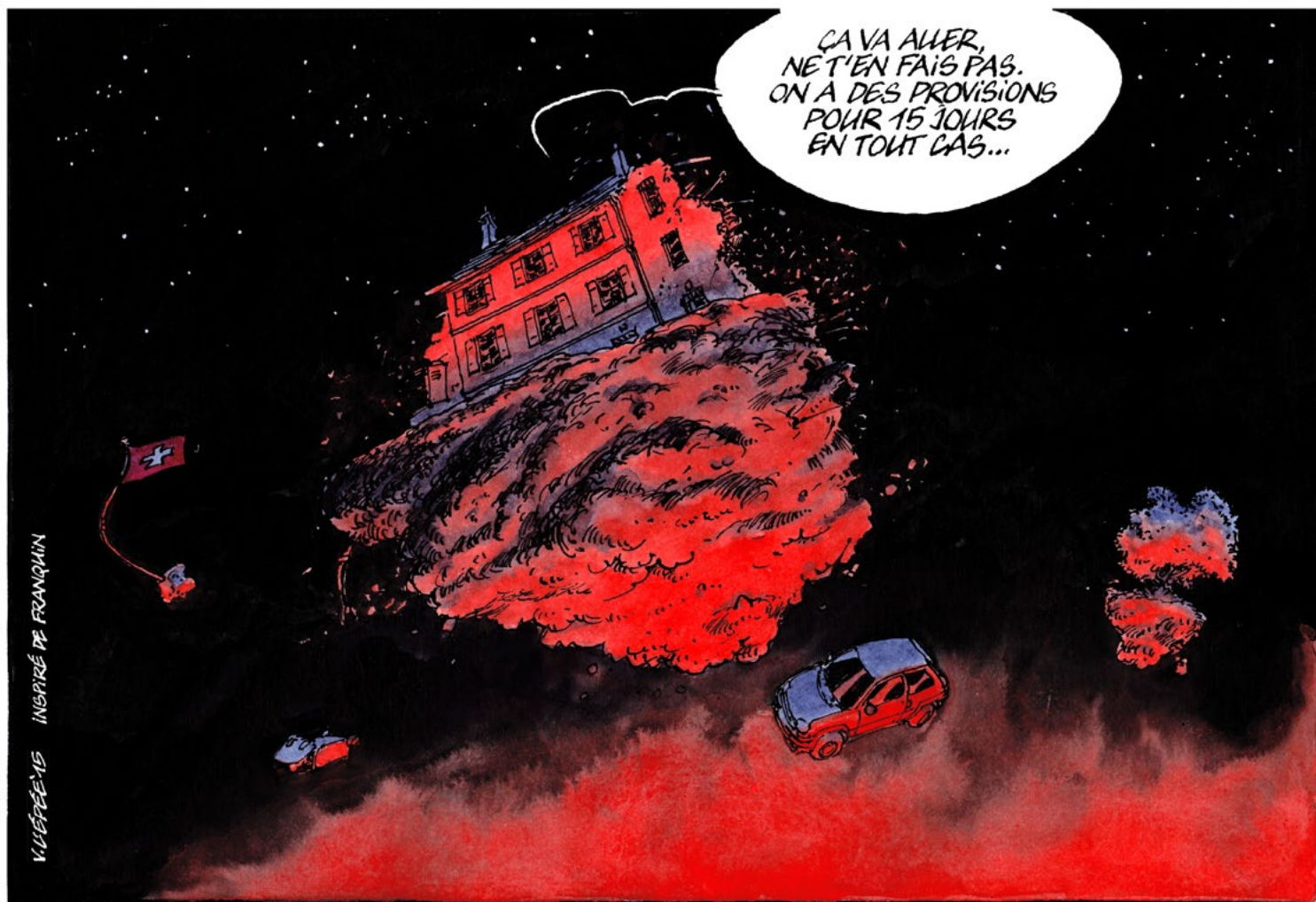
La préparation en cas d'urgence

Le regard de V. L'Épée

Nouveau dessinateur

La rédaction souhaite la bienvenue à Vincent L'Épée: dès la présente édition, les dessins humoristiques seront dus à sa plume. ALEX, qui a agrémenté de ses dessins les 20 précédents numéros, a décidé de se concentrer sur d'autres projets. La rédaction le remercie pour son agréable collaboration et pour ses excellentes contributions.

Vincent L'Épée dessine pour les quotidiens romands «L'Express», «L'Impartial» et «Le Journal du Jura». Ses dessins paraissent également dans la revue bimestrielle «Edito+Klartext» et, occasionnellement, dans l'hebdomadaire «Courrier international». Il vit à Neuchâtel.



Prochaine édition
N° 22, juin 2015

Dossier

RAPPORT 2015 SUR LES RISQUES

Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

info@babs.admin.ch

Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:

www.protpop.ch ou info@babs.admin.ch



«Nous voulons exploiter Alertswiss en commun avec nos partenaires de la protection de la population.»

Benno Bühlmann, directeur de l'Office fédéral de la protection
de la population
Page 3

«La protection civile ne doit plus être la poubelle de l'armée en termes de recrutement.»

Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire et
directeur du projet Protection de la population 2015+
Page 5

«Vous chantiez? J'en suis fort aise. Eh bien! Dansez maintenant.»

La Fourmi à la Cigale
Page 12